



# MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

*Sélection de feuillets sur la Paracha à imprimer et déguster*

N°49

TAZRIA-METSORA

24 & 25 Avril 2020

Proposé par



Torah-Box



## Cette semaine, retrouvez les feuillets de Chabbath suivants :

	Page
La Torah chez vous .....	3
Shalshelet News .....	5
La Voie à Suivre .....	9
Boï Kala.....	13
Tora Home.....	15
Mayan Haim.....	19
Koidinov .....	23
La Daf de Chabat .....	24
Autour de la table du Shabbat .....	27
Apprendre le meilleur du Judaïsme .....	30



# Torah-Box

# LA TORAH CHEZ VOUS

du GR Jacques OUAKNIN 5779

## PARACHA TAZRIA-METSORA

L'HOMME PEUT TOUJOURS PLUS

Le coronavirus atteint tout le monde partout, sans distinction de race ou d'origine. Cependant les scientifiques constatent qu'il affecte différemment les hommes et les femmes. Le virus attaque et tue davantage d'hommes que de femmes. Nous n'allons pas rapporter les différentes théories scientifiques pour expliquer ce phénomène, mais rechercher dans la tradition juive s'il existe un phénomène semblable qui explique la différence entre les hommes et les femmes face à certaines pathologies. Sans chercher longtemps, nous avons justement ce Shabbat, en cette période du confinement imposé à la population pour enrayer les effets du corona virus, deux sections de la Torah qui abordent le problème du confinement : la femme qui met un enfant au monde "Tazria" "d'une part, et d'autre part , la personne atteinte de "lèpre "qui s'adonne au Lashone Hara," Metsora" (médisance, colportage, qui profère des paroles méchantes contre autrui). Dans les deux cas il y a confinement.

### CONSTITUTION SPECIFIQUE DE LA FEMME.

Dire que la femme est constituée différemment de l'homme est une évidence sur laquelle il est inutile d'insister. Cependant nous ne pouvons pas nous empêcher d'être intrigués par le fait que cette différence se manifeste au niveau de l'accouchée qui donne naissance à un nouvel être vivant et qui se voit imposer par la Torah un confinement différent selon que le nouveau-né est du sexe masculin ou du sexe féminin. La Torah ordonne :« Une femme, lorsqu'elle concevra et enfantera un mâle, elle sera impure (isolée) pendant sept jours, ... et si c'est une fille, elle sera impure (isolée) pendant deux semaines. Si la Torah impose des lois différentes lorsqu'il s'agit de la naissance d'un garçon ou d'une fille, c'est qu'elle considère que le corps de la femme réagit différemment. Malgré toutes les explications basées sur des considérations médicales, psychologiques, sociologiques et même cosmiques, et toutes les recherches entreprises à ce sujet jusqu'à ce jour, nous sommes obligés de constater que toutes ces approches ne sont pas entièrement satisfaisantes : les lois de Nidda (d'isolement) de la femme, demeurent une partie du mystère qui entoure la conception et la naissance. Nos Sages disent que la femme devait être impure durant deux semaines même pour un garçon, mais en raison de la grande Mitzva de la Brith Mila, l'Eternel a raccourci ce délai, pour permettre à la maman de la partager la joie de tous.

La tradition consignée essentiellement dans le Talmud, adopte la forme du Midrash pour nous aider à percer une part de ce mystère. Les descriptions talmudiques ne sont pas à prendre comme une fantaisie folklorique ; elles n'ont pas attendu les enseignements de Freud et des travaux d'éminents scientifiques pour nous révéler des réalités sur l'existence prénatale des hommes. En effet, tout est inscrit dans le fœtus avant qu'il n'accède à la lumière du monde.

Par exemple au cours d'un voyage à l'étranger, un paysage retient notre attention comme si nous l'avions déjà contemplé, or c'est la première fois que nous nous trouvons dans ce pays étranger. Il en est de même d'une sentence qui nous semble familière, alors que c'est la première fois elle est perçue par nos oreilles. En fait, la tradition nous révèle que le fœtus connaît toute la Torah, qu'il oublie en venant au monde. Le texte de la Torah fait allusion à cette réalité à propos de Rivka dont les jumeaux s'entrechoquent en son sein et que Rachi citant le Midrach écrit « Quand Rivka passait devant les "portes de la Torah" de Shem et de Ever , Yaakov s'agitait pour sortir, tandis que lorsqu'elle passait devant "les portes de l'idolâtrie " c'est Essav qui s'agitait pour sortir. (Gn25, 22). Ce Midrash signifie que déjà dans le sein de la mère, les tendances et le caractère des futurs adultes sont déjà ainsi inscrits dans leurs gènes. Dans le même sens Platon disait que « l'éducation est essentiellement un processus de réminiscence de choses que l'on a déjà vues antérieurement »

## ORIGINE DE LA "LEPRE"

Nos Sages font le rapprochement entre Metsora (lépreux) et Motsi-ra (celui qui dit du mal). Faute de mieux, nous avons l'habitude de traduire Tsara'at par le mot "lèpre" et Metsora par "lépreux". En effet, cette affection de la peau ne relève pas d'un dermatologue mais d'un Cohen, car la Tsaraat est une maladie de l'esprit qui se révèle concrètement sur le corps de l'individu. Seul le Cohen peut déclarer qu'une personne est atteinte de cette maladie. En cas de doute le Cohen confine la personne pendant sept jours, au bout desquels le Cohen refait son diagnostic. Si la plaie n'a pas évolué, le patient est libéré, il est guéri ou bien il n'a jamais été malade. L'observation de la personne atteinte peut parfois nécessiter deux confinements de sept jours consécutifs. Les personnes atteintes par cette affection, sont celles qui disent du mal d'autrui. Le colportage peut être également source d'infection. La personne atteinte de lèpre est mise au ban de la société. La punition reflète le délit : on récolte le mal que l'on a semé. Le but du celui qui dit du mal d'autrui, est de semer la division entre sa victime et son entourage ou bien de jeter le discrédit sur autrui pour l'isoler de la société. La médisance est l'ennemi le plus terrible de l'homme, car il est insidieux et insaisissable. En fait, le colportage se propage de la même manière que le coronavirus. Il en est de même des Fake-News qui se propagent comme un feu de paille.

L'Eternel nous a donné une langue pour communiquer avec autrui, pour créer des liens d'amour ou de respect, mais si la langue est utilisée pour le mal, elle peut faire des ravages terribles. Notre peuple vit cette réalité tous les jours depuis des siècles. L'antisémitisme déferle sur les communautés et les individus partout dans le monde et ne cesse de faire des victimes. Et malgré cette réalité, notre peuple est demeuré fidèle à la parole du Psalmiste, en n'utilisant pas les mêmes procédés que nos ennemis parce que nous aimons la vie, ainsi qu'il est écrit « Quel est l'homme qui souhaite la vie, qui désire voir de longs jours de bonheur ? Préserve ta langue du mal, et tes lèvres des discours perfides » Psaume 34



## La Parole du Rav Brand

La Paracha aborde le cas du lépreux. Il vivra confiné et couvrira sa bouche jusqu'à ce qu'il guérisse : « La personne ayant la lèpre portera ses vêtements déchirés, ses cheveux pousseront, il se couvrira la moustache et criera : (je suis) impur, (je suis) impur ! Aussi longtemps qu'il aura la plaie il sera impur : il est impur. Il habitera seul, sa demeure sera hors du camp » (Vayikra, 13, 45-46).

Lorsque Myriam médit de Moché, Hachem se mit en colère contre elle et le défendit : « Il est fidèle dans toute Ma maison. Je lui parle bouche à bouche, Je me révèle à lui sans énigmes, et il voit une représentation de D-ieu. Pourquoi donc n'avez-vous pas craint de parler contre Mon serviteur, contre Moché ? La colère de D-ieu s'enflamma contre eux... et voici Myriam était frappée d'une lèpre .... D-ieu dit à Moché : Si son père avait craché devant elle (avait montré un visage en colère, Rachi), ne serait-elle pas pendant sept jours un objet de honte (et elle, qui a fait honte à Moi, D-ieu, ne mérite-t-elle pas une exclusion d'au moins 14 jours, Rachi) ? Qu'elle soit enfermée sept jours en dehors du camp », (Bamidbar, 12, 6-15). Sa médisance était faite à l'égard de Moché. En fait, bien qu'une médisance soit dirigée vers des gens ordinaires, si elle n'est pas stoppée, elle finira par nuire aux Sages, aux prophètes, à Moché et... à D-ieu Lui-Même, comme l'explique le Rambam : « La lèpre... a été considérée comme un signe et une merveille parmi le peuple d'Israël pour le mettre en garde contre les ragots maléfiques. Si un homme colportait des ragots malveillants, les murs de sa maison changeaient ; s'il se repentait, la maison redevenait propre. S'il persistait dans son forfait... les objets en cuir de sa maison... subiraient un changement... S'il persistait dans sa méchanceté... il deviendrait lépreux et serait mis à l'écart, tout seul, afin de ne pas s'engager à nouveau dans de mauvaises paroles... En mettant en garde contre cela, la Torah

dit : « Dans une attaque de lèpre, tu devras faire attention... Souviens-toi de ce que ton Dieu a fait à Myriam pendant le voyage », (Dévarim, 24, 8-9). La Torah met en garde : Souviens-toi de ce qui est arrivé à Myriam la prophétesse qui a parlé contre son frère. Bien qu'elle fût plus âgée que lui, et l'avait élevé sur ses genoux après avoir mis sa vie en danger pour le sauver de la mer... Combien plus cette sentence est alors applicable aux hommes mauvais, ces imbéciles, qui continuent à parler avec arrogance et vantardise. Il est donc normal que l'homme qui voudrait bien orienter sa vie évite leur compagnie et s'abstienne de parler avec eux... La société des méchants moqueurs suit cet usage : au début, ils se livrent à beaucoup de discours stériles... Puis ils prennent l'habitude de parler contre les prophètes et de discréditer leurs paroles, comme il est écrit : « Ils se moquaient des messagers de D-ieu, méprisaient Ses paroles et se moquaient de Ses prophètes » (II Chroniques 36, 16). Puis ils viennent parler contre D-ieu et nier le principe même de la religion, comme il est écrit : « Les Israélites ont inventé des choses qui n'étaient pas justes contre leur Dieu » (II Rois 17, 9) ... La conversation de dignes juifs, d'autre part, est imprégnée de paroles de Torah et de sagesse. Pour cette raison, D-ieu leur prête secours et leur accorde la sagesse... », (Rambam, Michné Torah, Toum'at Hatzara'at, 16,10).

Si l'enfermement de Myriam et son « port de masque devant la bouche » fait suite à la réaction d'un « père qui lui montre son visage en colère », aujourd'hui que l'humanité est confinée et porte un masque, n'est-ce pas que notre Père au Ciel est irrité? N'est-ce pas du fait que nous avons parlé mal des prophètes, de Moché, de sa religion et... de D-ieu ?

Rav Yehiel Brand

## La Paracha en Résumé

- La Torah traite des jours d'impureté et des korbanot apportés par la femme qui accouche et par le lépreux.
- Il existe plusieurs sortes de lèpres : la lèpre corporelle, celle qui se colle aux habits et celle qui touche les murs de la maison.
- La lèpre corporelle est également composée de

plusieurs parties. Il existe plusieurs blancs et plusieurs sortes de taches.

- La Torah expose ensuite la procédure de la guérison et de la purification du Métsora.
- La Paracha de Métsora se termine avec plusieurs lois d'impureté.



### Enigmes



**Enigme 1 :** Quelle Mitsva doit être faite obligatoirement sans Kavana?

**Enigme 2 :** Une horloge met cinq secondes pour sonner 6 heures. Combien de temps met-elle pour sonner midi ?

Réponses Chemini N°184

#### Enigme 1:

C'est Bavel. Madaï et Yavan sont les fils de Yafet. Teiman est le fils d'Elifaz.

**Enigme 2:** Elle joue aux échecs avec Katia.

**Charade:** Mi Chat Elle

**Rébus:** יונשנשׁת סְנִפֵּר

Seine / A / Pire / V / Casse / Quai / 7

Ce feuillet est offert pour la Refoua chelema de tous les malades

Ville	Entrée	Sortie
Jérusalem	18:34	19:54
Paris	20:38	21:51
Marseille	20:14	21:20
Lyon	20:20	21:31
Strasbourg	20:16	21:28

N°185

### Pour aller plus loin...

- Pour quelle raison est-il écrit (12-2) « icha ki tazria » et non « icha ki télèd » qui semblerait plus juste selon le contexte parlant d'une femme qui accouche ? (Védarachta vé'hakarta)
- De quelle aide et protection bénéficie un garçon à qui la brit Mila est opérée parfaitement (Mila, pétira, métsitsa avec kavana) ? (Divrei Yoel au nom du Ari zal)
- A qui est comparé le Sandak et de quelle ségoula bénéficie-t-il, s'il fait attention à se préserver de la faute ? (Maharil au nom de Rabbénou Peretz et Derekh Pikoudékhha)
- Pour quelle raison la Torah a-t-elle juxtaposé la paracha de yolédete (12-2) (la femme qui enfante) à la paracha de la tsaraate (13-2) (Zère\_Hatsvi)
- Quelle allusion riche en enseignements se cache dans les premiers mots du passouk (2-13) déclarant: «Adam ki yihyé béror bessaro séète » ? ('Hessed Léavraham)
- Pour quelle raison la paracha de Métsora fut-elle dite à Moché (qui devait lui-même « la dire » : « lémor », aux bénéfice Israël) très spécialement (14-1)? (Na'halate Tsvi)
- A quoi fait allusion la guématria du mot « tsipor » (« oiseau », qui constitue une partie du Korban que le Métsora apporte le jour de sa purification, 14-4) par rapport à la faute du Métsora ? (Imrote 'Hokhma)

Yaakov Guetta

Vous appréciez Shalshelet News ?  
Alors soutenez sa parution  
en dédicacant un numéro.

contactez-nous :

Shalshelet.news@gmail.com

## A partir de quand peut-on commencer à compter le Omer ?

**1)** Il existe différentes opinions dans les Richonim:

-Selon certains, on peut commencer à compter dès le coucher du soleil (Roch) [Le Ba'h rapporte que telle était la coutume de son temps].

-Selon d'autres, il faut attendre la nuit (Rambam, Tossefot, Ran).

-Le Rachba pense qu'il s'agit d'une bonne mesure de piété d'attendre la nuit.

En pratique, le Chou'hah Aroukh tranche selon l'opinion du Rachba à savoir qu'il est bon de se montrer rigoureux en attendant la nuit et telle est la coutume.

**2)** Il est à noter tout de même qu'il est bon à priori de réciter immédiatement la berakha du omer dès que la Mitsva de présente (idéalement à la sortie des étoiles) afin d'accomplir la Mitsva de "temimot".

[Choul'hah Aroukh 489,1; Or letzion 3 perek 16,1; Hazon Ovadia Yom tov page 232; Voir aussi Caf hahayim ot 12]

**3)** Il faut savoir également qu'il est interdit de prendre un repas (plus de 54g de mézonot) ou de travailler une demi-heure avant que le moment de la Mitsva se présente [Rama 489,4].

Cet interdit est en réalité de vigueur depuis la demi-heure avant la chekia. [Caf Hahayime 489,64 (au nom du Graz et du Maguen Avraham); Hazon Ovadia page 246 en opposition au Michna beroura saif katan 23]

On pourra toutefois se montrer indulgent dans le cas où l'on a désigné un « chômer » qui nous rappelle de compter le omer au moment venu [Voir Michna Beroura 235,18]. On peut utiliser une alarme comme « chomer ». Le chabbat, il suffit de mettre le sidour à table à la page du omer avant d'entamer le repas (si l'on mange dans la demi-heure problématique).

David Cohen

## La Question

Dans la Paracha, nous sont rapportées les lois relatives aux personnes atteintes de la maladie de peau nommée Tsaraat (une forme de lèpre).

Cette plaie apparaissait lorsqu'un homme contrevenait à certaines interdictions et en particulier sur celle de la médisance.

A ce sujet le verset dit : l'homme qui sera touché d'une de ces formes de plaies, sera amené chez Aharon ou un de ses fils les Cohanim.

Question : Pourquoi la Torah nous précise chez Aharon ou ses enfants ? Elle aurait pu se contenter de nous dire chez le Cohen, et Aharon aurait été inclus.

Rabbi Mérír Yé'hiel de Gonstini répond : Le midrash raconte au sujet de Aharon : lorsque deux hommes étaient en froid, celui-ci allait voir chacun des protagonistes et prétendait avoir été mandaté par l'autre, pour venir lui signifier qu'il désirait que leur différend soit enterré. Ainsi il parvenait à réconcilier les hommes. Or, lorsqu'un homme médit sur son prochain, il a tendance à justifier son acte en affirmant que ses paroles sont véridiques. Ainsi la Torah vient lui dire : et tu iras voir Aharon, et tu prendras pour leçon que la véracité n'est en rien une raison qui justifie de pouvoir installer une discorde, bien au contraire, Aharon y faisait des entorses dans le but de faire régner la paix.

G.N

## La voie de Chemouel

## Prises de risques

Parmi toutes les nations qui ont opprimé nos ancêtres, les Philistins ont toujours occupé une place de choix. En cause, leur position géographique, étant implantés au sein même de la Terre sainte, sur une bonne partie du littoral. Cette proximité leur permettait de faire des incursions dévastatrices quand bon leur semblait. Yéhochoua mourra avant d'avoir pu les conquérir et aucun de ses successeurs ne réussit à les déloger, ce qui explique leur présence même à l'époque des rois d'Israël. Mais contrairement aux apparences, cela faisait également partie du projet divin. En effet, Dieu savait que Son peuple serait tenté plus d'une fois de L'abandonner et qu'il finirait par fauter. En conséquence, lorsque le besoin se faisait sentir, le Maître du monde avait recours aux Philistins afin de ramener ses enfants dans le droit chemin.

On comprend mieux maintenant pourquoi le roi Chaoul redoutait au plus haut point ses voisins. Certes, il les a déjà affrontés mais il ne les a jamais complètement défait à l'instar de ses prédécesseurs. En outre, Chaoul savait très bien que ses victoires n'étaient que le fruit d'une assistance divine. Or cette époque où il pouvait compter sur le soutien de son Créateur semble bel et bien révolue, ses récents déboires avec David en sont la preuve flagrante. Et c'est exactement ce constat qui poussa ce dernier à prendre une décision pour le moins radicale : quitter la terre de ses ancêtres pour les contrées philistines.

Pour comprendre ce choix, nous devrons reprendre là où nous nous étions arrêtés la semaine dernière. Chaoul s'était lancé une fois de plus aux trousses de son rival. Mais alors que ce dernier tentait d'infiltrer le camp adverse, il se rendit compte que Dieu avait plongé tous ses



## Charade

Mon 1er dure 365 jours,  
Mon 2nd est un synonyme d'homme,  
Mon 3ème est une boisson nutritive,  
Mon 4ème est le fruit d'une éruption volcanique,  
Mon 5ème est un animal tête,  
Mon tout permet au Cohen de définir un état de pureté.

## Jeu de mots

Le comble des pâtissiers : avoir mauvais goût.

## Dénominations

- 1) Dans le processus de purification, le lépreux doit aussi se raser tous ses poils. Quels endroits de son corps sont concernés ? (Rachi, 14-9)
- 2) Comment appelle-t-on le pouce dans la Torah ? (Rachi, 14-15)
- 3) Le jour de purification du lépreux, le Cohen doit faire la Che'hita à un oiseau et verser son sang dans un ustensile avec de l'eau. Quel volume d'eau ? (Rachi, 14-5)
- 4) A quel moment un Cohen ne peut pas rendre pur un lépreux ? (Rachi, 14-2)
- 5) Comment s'appelle un Négua (plaie lépreuse) dans les cheveux ? (Rachi, 13-30)
- 6) Il est possible que les taches de lèpre se trouvant sur moi soient impures, cependant le Cohen ne peut pas me déclarer impur. Qui suis-je ? (Rachi, 13-14)
- 7) Je suis une tache pure. Comment m'appelle-t-on dans la Torah ? (Rachi, 13-6)
- 8) Je suis le seul qui puisse déclarer sur l'autre s'il est pur ou impur au sujet de la lèpre. Qui suis-je ?

## Réponses aux questions

- 1) Le choix de langage « tazria » fait référence au passouk déclarant « zarou lakhem litsdaka » (sèmez pour vous la tsédaka). Or, le sujet de la Mila, évoqué après (12-3) le sujet de l'enfantement d'un garçon nous invite à comprendre que si un homme est « circoncis » et retire la « Orla (l'excroissance) de son cœur », il finira par devenir un « zakhar » (un machpia) qui aurait largement de quoi donner (« semer », d'où l'expression « tazria ») la tsédaka.
- 2) Ce garçon bénéficiera d'une aide particulière pour ne pas trébucher dans les interdits de guilouy arayot (unions interdites).
- 3) Le Sandak est considéré comme le Cohen Gadol exécutant la avoda des kétoret dont la ségoula était la richesse. De plus, il est le voisin d'Eliahou Hanavi venant demeurer à côté de lui (près du kissé lui étant consacré).
- 4) Pour nous enseigner que si la yolédete n'apporte pas devant le Cohen ses korbanot, cette dernière finira par contracter la tsaraate et viendra chez ce dernier avec ses korbanot pour obtenir sa purification.
- 5) Les Sofei Tévit des mots « yihéyé béror bessaro séète (hé, Reich, vav, tav) forment le mot « Torah ». En effet, les plaies de tsaraate sont une punition attribuée à l'orgueilleux (« séète » rappelle l'orgueil, la supériorité), même si ce dernier s'enorgueillit de son niveau supérieur en Torah.
- 6) Nos Sages enseignent : « Moché, toi aussi tu as besoin de bien t'instruire des lois du métsora car n'as-tu pas été frappé de tsaraate lorsque tu as dit du lachone ara sur mes enfants à travers les termes : « les béné Israël ne me croiront pas, lorsque je leur annoncerai leur délivrance d'Égypte ».
- 7) La guématria de « tsipor » est égale à celle du mot « chalom » (376). Le médisant a fauté en multipliant des mauvais propos (tel un oiseau piaillant sans cesse) en brisant le chalom entre deux amis, entre un homme et sa femme. En amenant en Korban un tsipor, il devra comprendre qu'il n'obtiendra totalement sa Kapara que lorsqu'il s'évertuera à rétablir et à instaurer le chalom dans le monde.

ennemis dans un profond sommeil. Cette situation confrontait David à un terrible dilemme. Devait-il suivre les recommandations de son neveu Avichay, et éliminer son poursuivant ? S'agissait-il de la volonté du Maître du monde comme Avichay le prétendait ? Ces doutes assaillaient David pendant un moment avant qu'il finisse par se reprendre à la grande déception de son neveu. Car David était persuadé qu'il était impossible de porter atteinte à un élu du Seigneur, et ce, même s'il avait été déchu et qu'il le mettait en danger. Il ordonna donc à Avichay de ne pas l'accompagner, craignant que ce dernier ne résiste pas à la tentation de tuer le roi. Il se faufila ensuite jusqu'à la couche de Chaoul et s'empara de sa lance fichée dans le sol ainsi que la cruche posée à côté de lui. Nous verrons la semaine prochaine ce qu'il va en faire.

Yehiel Allouche



## A la rencontre de notre histoire

### Jacob Frank et le mouvement frankiste (2/2)

#### Le baptême des frankistes

Après la controverse avec les rabbanim évoquée la semaine dernière, les frankistes furent priés de donner une preuve tangible de leur attachement au christianisme ; Jacob Frank, qui était arrivé à Lwów, encouragea ses fidèles à faire le pas décisif. Le baptême des frankistes fut célébré dans l'église de Lwów, des membres de la noblesse polonaise jouant le rôle de parrains de baptême. Les néophytes (chrétiens venant de recevoir le sacrement du baptême) prirent le plus souvent les noms de leurs parrains et marraines, et finirent par être anoblis. Rien qu'à Lwów, entre 1759 et 1760, 514 frankistes devinrent chrétiens, hommes et femmes. À Varsovie, vers 1780, leur nombre était estimé à environ 6 000 personnes et dix ans plus tard dans toute la Pologne à 24 000 personnes. Frank lui-même fut baptisé en 1759 à Lwów, et confirmé ensuite à Varsovie, son parrain n'étant autre qu'Auguste III. Le nom de baptême de Frank était Jozef.

Mais les frankistes continuaient à se marier entre eux, et appelaient Frank « saint maître ». De plus, il fut aussi découvert qu'en Turquie, Frank se faisait passer pour un musulman. Il fut donc arrêté à Varsovie en 1760 et comparut devant le tribunal

ecclésiastique pour fausse conversion au catholicisme et dissémination d'une hérésie rebelle. Frank fut reconnu coupable, et emprisonné dans le monastère de la forteresse de Częstochowa, au départ sans pouvoir communiquer avec ses fidèles, mais il restaura rapidement une pleine et entière vie commune avec ses fidèles.

#### La fin de sa vie

L'emprisonnement de Frank, qui dura 13 ans, lui donna une réputation de martyr. Beaucoup de frankistes s'établirent près de Częstochowa, et restaient en contact avec le « saint maître », trouvant souvent accès à la forteresse. Frank leur donnait des discours et épîtres mystiques, où il insistait sur le fait que le salut ne pouvait advenir que dans la religion d'Édom, par laquelle il entendait une étonnante composition de christianisme et de sabbatisme. Après le premier partage de la Pologne, Frank fut relâché en 1772 par le général russe Bibikov, qui avait occupé Częstochowa. Jusqu'en 1786, Frank vécut dans la ville morave de Brno, et s'entoura d'un grand nombre de disciples en provenance de Pologne. La motivation de certains n'était pas tant Jacob Frank que sa fille, Ewa, qui joua alors un important rôle dans le culte. Dans sa cour de Brno, il entretenait une armée de 600 personnes, dont une partie provenant des Cosaques juifs du prince Grigori Potemkine. Il reçut même la visite du futur tsar Paul Ier de Russie. Accompagné de sa fille, Frank se rendit à plusieurs

reprises à Vienne, et parvint à s'attirer les faveurs de la cour. Marie-Thérèse voyait en lui un propagateur du christianisme parmi les Juifs, et Joseph II lui-même aurait manifesté une inclination envers Ewa Frank. Néanmoins, il fut prié de quitter l'Autriche après une dénonciation des activités révolutionnaires de sa secte. Il se rendit alors à Offenbach, petite ville allemande, avec sa fille et sa suite de 1 000 personnes, et y vécut comme un roi en exil, grâce aux dons importants de ses adhérents de Pologne et Moravie.

À sa mort, en 1791, sa fille Ewa devint la « sainte maîtresse » et dirigeante du culte. Bien que les pèlerinages des adhérents et leurs dons diminuèrent, Ewa continua à mener grand train, et elle reçut la visite du tsar Alexandre Ier en novembre 1813. Elle mourut en 1816, avec ses seules dettes pour couvertures. Des frankistes tinrent un rôle dans la Révolution française, comme Moïse Dobrouchka, qui devint jacobin sous le nom de Junius Frey. Beaucoup de frankistes virent également un messie potentiel en Napoléon Bonaparte. Les frankistes épargnés en Pologne et en Bohême ne prouvèrent pas, par la suite, être de véritables catholiques, car les mariages endogames se poursuivirent quelque temps, et les rites frankistes furent menés en secret. La secte aurait disparu vers 1850 soit par retour au judaïsme orthodoxe, soit par assimilation à la société chrétienne.

David Lasry

## Ne pas causer du tort à autrui

On raconte l'histoire suivante sur le Saba de Slabodka, Rabbi Nathan Tsvi Finkel :

Il a vu une fois un élève de sa yeshiva (yeshiva Slabodka) qui se baissa pour ramasser un morceau de papier dans la cour de la yeshiva en pensant que ce papier était un papier provenant d'un livre Kodesh. Cependant, en voyant finalement que le papier n'était qu'un papier à jeter sans écriture de Kodesh, il le laissa par terre.

En voyant la conduite de ce jeune homme, le Saba de Slabodka l'appela et le réprimanda : « Comment peux-tu avoir l'effronterie de faire une chose pareille ? ! Tu abimes le domaine public en laissant ce papier par terre et comme la Guemara le dit : Tu endommages en creusant un puits ! »

Le jeune s'étonne et dit au Rav : « Pourquoi le fait de jeter un papier ressemble-t-il au cas de creuser un trou dans le domaine public ? »

Le Rav lui donne l'explication suivante : « Le trou n'est pas seulement une embûche qui peut faire trébucher et faire mal à ton ami. Même si tu fais baisser ton ami pour ramasser, tu l'endommages en lui faisant perdre du temps dans son Limoud et tu es capable de payer pour cette perte... »

De cette histoire, on apprend combien chaque homme a besoin de faire attention à ne pas endommager son ami ou à lui causer du tort, à plus forte raison pour ce qui est de ranger les livres à la shoul, au Beth Hamidrash, lorsque l'on a terminé d'étudier. Tout celui qui a pitié des créatures d'Hachem, Hachem aura pitié de lui.

Yoav Gueitz

## Valeurs immuables

« ...le Cohen regardera et voici [...] c'est un bohak [...] il est pur.  
» (Vayikra 13,39)

Si le bohak n'est jamais impur, pourquoi faut-il le montrer au Cohen ? Ce concept nous apprend un enseignement essentiel : toute modification indésirable – même mineure comme le bohak – sur le corps d'une personne ou dans sa vie professionnelle doit être considérée comme une éventuelle conséquence des fautes qu'elle a commises. Celui qui pense que Dieu est irrité contre lui, ne doit pas considérer cela comme quelque chose de peu significatif. Bien au contraire, un Juif doit toujours examiner ses actes et voir dans toute difficulté un message que Dieu lui envoie pour l'inviter à modifier son comportement. Ces ennuis sont d'abord peu importants, mais s'il ne les prend pas au sérieux, il souffrira bien plus (R. Moshé Feinstein).

## Rébus



La Torah nous enseigne au début de Tazria, la mitsva de la Brit mila : "Oubayom hachéémini ymol bessar orlato". La Guemara (Chabbat 132a) apprend de ce verset que la Mila doit avoir lieu à 8 jours, même si ce jour tombe un Chabbat.

La Mitsva de la Mila nous a déjà été enseignée dans Lekh-lékhha lorsqu'Hachem a ordonné à Avraham de se circoncire ainsi que toute sa descendance. Pourquoi la Torah juge-t-elle nécessaire de nous répéter à nouveau cette Mitsva ?

Le Midrach (Béréchit raba 48,2) rapporte les propos d'Avraham concernant sa Brit mila : "Si je ne l'avais pas faite, comment Hachem me serait apparu ?!" C'est donc bien grâce au fait de se circoncire que Avraham a mérité que Hachem lui parle.

Le Peri tsadik demande comment est-il possible de lier le contact entre Hachem et Avraham à la Mila, pourtant Hachem lui a déjà parlé auparavant : concernant sa descendance, la terre qu'il héritera et bien sûr l'ordre de faire la Mila ! Pourquoi Avraham considère-t-il que son contact avec son créateur a commencé après la Brit ?

En réalité, la relation qu'Avraham avait avant avec Hachem était ponctuelle, après, elle est devenue durable. Mais plus encore, auparavant Hachem lui

apparaissait dans un but précis pour un ordre ou une promesse. Après la Brit par contre, Hachem vient lui rendre visite mais ne lui dit rien de spécial. Lorsque quelqu'un duquel nous ne sommes pas très proches nous appelle, il est clair que son appel a un but bien précis, mais lorsque c'est un proche qui nous contacte, il est fort possible que l'objet de son appel ne soit que pour discuter. Ainsi, Avraham considère que sa relation avec Hachem n'a commencé véritablement qu'après la Brit mila.

Il en est de même pour nous, à notre niveau la relation que nous avons avec Hachem résulte du fait d'avoir accompli la mitsva de la Mila. Sans elle il en serait tout autre.

Nous retrouvons cette relation avec Hachem dans la mitsva du Chabbat, elle aussi nous permet de devenir "familiers" avec la présence divine. Le Zohar voit dans le mot lé dorotam une allusion au terme lé diratam, ainsi en gardant le Chabbat, on invite chez soi la chekhina. Lorsqu'il veut définir l'essence de ce jour, Rav Pinkous l'appelle Yomo chel Hakadoch baroukh hou, le jour d'Hachem. Ainsi, toute la semaine il est possible de s'attacher à Hachem à travers la prière et l'étude mais ce n'est rien en comparaison avec ce jour où la proximité est

décuplée.

Notre Paracha vient donc répéter la mitsva de Mila pour nous préciser que bien que nous ayons à présent la mitsva du Chabbat qui se rapproche de celle de la Mila, il ne faut pas croire que le Chabbat on peut s'abstenir de faire la Mila. La Mila le 8ème jour repousse le Chabbat, et en cela la répétition était nécessaire.

Cet enseignement nous éclaire sur la nature de ce que doit être ce jour du Chabbat. Autrefois, lorsque nous passions notre semaine à courir après un bus ou un train pour aller au travail pour ensuite faire des courses et enfin arriver à l'heure à son cours quotidien, lorsqu'arrivait le Chabbat, il suffisait de s'arrêter, pour marquer la différence entre Chabbat et la semaine. Aujourd'hui, où notre quotidien est beaucoup plus sédentaire et où tout se passe à la maison, il nous faut rehausser notre manière d'accomplir le Chabbat pour pouvoir marquer clairement cette différence avec les autres jours. Notre non activité ne suffit plus à en faire un jour à part.

Réapprenons à faire activement de ce jour : le jour de proximité avec Hachem.

**Jérémie Uzan**

## La Question de Rav Zilberstein

Léïlouï Nichmat Roger Raphaël ben Yossef Samama

Liora est une jeune fille très heureuse, elle doit se marier avec Akiva dans quelques semaines. Évidemment, dès le lendemain de ses fiançailles, elle parcourt tous les magasins à la recherche de sa robe et de tout ce dont elle aura besoin dans sa nouvelle vie. Akiva, de son côté, en fait autant sans oublier d'étudier un maximum pour bien se préparer à la vie de couple. Mais malheureusement, les choses ne se passent pas toujours comme on les avait prévues et lors du mois de mars qui devait être celui de leur mariage, arrive une terrible pandémie à travers le monde. Le gouvernement d'Israël impose dès lors des restrictions quant aux rassemblements, et plus la date de leur mariage approche, plus l'étau se resserre. Ils demandent conseil à des grands Rabanim qui les enjoint à se marier coûte que coûte. Mais une semaine avant le jour J, alors qu'ils se disent au revoir jusqu'à la 'Houpa comme le veut la coutume, ils ont le cœur serré. Le ministère de la santé vient de décreté qu'il ne doit pas y avoir plus de 10 personnes aux mariages. Ils sont heureux de savoir qu'ils passeront les fêtes de Pessa'h mariés mais tristes à l'idée de devoir festoyer sans grand monde autour d'eux. Ils sont face à un grand dilemme: Liora a 2 frères et Akiva 2 sœurs mais s'ils les invitent à leur mariage, ils devront se passer inévitablement de leurs grands-parents respectifs. Akiva pense même inviter ses amis pour mettre un peu de joie à cette drôle de fête qui s'annonce mais il devra alors faire abstraction de la présence de sa plus proche famille. Ils se tournent donc vers le Rav pour lui demander quel est l'ordre de priorité dans un tel cas de figure mais surtout sur ce qu'il peut leur conseiller.

Le Pné Mévine se pose la question sur l'ordre de priorité à avoir quant

au respect des grands-parents vis-à-vis d'un grand frère. Il fait dépendre cela de la Makhloket des Richonim si le respect du grand frère est une Mitsva indépendante à celle du respect des parents, auquel cas elle passerait avant celle du respect des grands-parents qui, à priori, n'est pas explicite dans la Torah, ou bien si le devoir d'honorer son grand frère dépend de l'honneur des parents qui veulent que les petits respectent les grands et alors on pourra légitimement penser que les parents préfèrent à cela le respect de leurs propres parents et que donc les grands-parents passeront avant.

Mais le Rav Zilberstein rapporte les paroles du Rama (Y'D 240,24) qui nous apprend que le respect des parents passe avant celui des grands-parents mais comme le stipule Rabbi Akiva Eiger, la question se pose lorsqu'on a le dilemme entre l'un ou l'autre mais sinon on devra respecter ses grands-parents tout aussi bien que ses parents. Le Sdé Hémèd écrit au nom de certains Richonim que le respect dû aux grands-parents est d'ordre toranique. Le Rav rajoute à cela que généralement ce sont les parents qui paient le mariage et que les mariés ne sont que de simples invités. Les parents ont donc le devoir d'inviter leurs propres parents aux mariages de leurs enfants et cela avant même leurs propres enfants. Il conclut en disant qu'on devra tout d'abord inviter les papas et les mamies puis les frères et sœurs et enfin les amis qui réjouissent les mariés mais auxquels on ne doit aucun respect. On terminera par une Brakha, que cette épreuve difficile pour notre peuple en particulier se termine rapidement, et laisse apparaître derrière elle une multitude de bénédictions avec la venue du Machia'h.

Haim Bellity

## Comprendre Rachi

**"Si ses moyens ne lui permettent pas d'offrir un agneau, elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes : l'une pour ola et l'autre pour 'hatat...' (12,8)**

Après qu'une femme ait mis au monde un enfant et ait fini son processus de purification qui est de 40 jours pour un garçon (7+33) et de 80 jours pour une fille (14+66), la Torah nous dit qu'elle devra amener deux korbanot (offrandes) : un ola (holocauste) et un 'hatat (expiatoire). Et le verset fait la distinction entre une personne riche et une personne pauvre : S'il s'agit d'une personne riche, « elle apportera un agneau d'un an comme ola et une jeune colombe ou une tourterelle comme 'hatat...' » (12,6), S'il s'agit d'une personne pauvre, « elle prendra deux tourterelles ou deux jeunes colombes : l'une pour ola et l'autre pour 'hatat...' » (12,8).

Au niveau du verset 8, Rachi écrit : « Le verset n'a fait précéder le ola que pour la lecture dans le texte mais dans la pratique c'est le 'hatat qui était approché avant le ola...»

Apparemment, Rachi a une question : le verset dit "...l'une pour ola et l'autre pour 'hatat...", ce qui sous-entend que le Cohen approche d'abord le ola et ensuite le 'hatat. Or, ceci n'est pas possible, comme il est écrit dans massekhet zéva'him (89) qui dit que le 'hatat doit précéder le ola. On voit cela dans la paracha vayikra au sujet du témoin qu'on a fait jurer : s'il connaît le témoignage pour témoigner mais qu'il refuse de témoigner, au sujet d'une personne ayant contracté une impureté même à son insu et ayant consommé dans cet état la viande des sacrifices ou ayant pénétré dans le Beth Hamikdash, et au sujet d'une personne qui s'est imposée un vœu par son propre serment et qui, après l'avoir oublié, l'a transgressé, dans ces trois cas-là le verset dit : « il les apportera au Cohen qui offrira en premier le 'hatat...»

Nous voyons donc que le 'hatat doit précéder le ola. Ainsi, Rachi se demande pourquoi au sujet de la femme qui a accouché le verset dit « ...l'une pour ola et l'autre 'hatat...' » ? À cela, Rachi répond que la Torah a cité le ola en premier juste pour la lecture de la Torah, pour donner de l'honneur au korban ola afin que lorsqu'on lit la Torah, on lit en premier le ola, mais c'est

sûr qu'en pratique on approchera le 'hatat en premier.

La question qui se pose maintenant est la suivante :

Pourquoi Rachi réagit-il seulement au verset 8 ? Voilà que dans le verset 6 déjà il est écrit : « ...elle apportera un agneau d'un an comme ola et une jeune colombe ou une tourterelle comme 'hatat...', » , sous-entendu d'abord le ola et ensuite le 'hatat. Rachi aurait donc pu déjà poser la question à ce moment-là. Pourquoi Rachi a-t-il donc attendu le verset 8 alors que la même question se pose déjà depuis le verset 6 ?

Le Sifté 'Hakhamim répond de la manière suivante :

Dans le verset 6, s'agissant d'une personne riche, le ola est un agneau alors que le 'hatat est une colombe ou tourterelle. Dans ce cas, le ola précède car un ola agneau précède un 'hatat colombe donc il n'y a aucune question. Par conséquent, Rachi ne fait pas de commentaire. Mais dans le verset 8 où on parle d'une personne pauvre, le ola et le 'hatat sont des colombes ou tourterelles. Dans ce cas, le 'hatat précède le ola, d'où le commentaire de Rachi.

Mais les commentateurs (Maskil LéDavid...) demandent :

Pourtant, la Guemara zéva'him dit que même lorsque le ola est un agneau, le 'hatat doit le précéder.

Et donc la question revient : pourquoi Rachi n'a-t-il pas fait son commentaire au verset 6 et a attendu le verset 8 pour le faire ?

On pourrait proposer la réponse suivante : Au verset 6, on a une explication nous disant pourquoi le verset dit d'abord le ola : s'agissant d'un veau, le ola est donc plus important que la colombe 'hatat, c'est pour cela qu'il mérite d'être cité en premier. Mais dans le verset 8, s'agissant d'une colombe pour le 'hatat et le ola, on n'a pas d'explication nous disant pourquoi la Torah a fait précéder le ola si ce n'est qu'il doit être approché en premier. Rachi a donc dû intervenir pour nous expliquer que la Torah l'a cité en premier juste pour donner au ola l'honneur d'être lu en premier, mais c'est sûr que ce sera le 'hatat qui sera approché en premier. Ainsi, puisque l'erreur de croire que le ola serait approché en premier se produit qu'au verset 8 et non au verset 6, c'est pour cela que Rachi écrit son commentaire sur le verset 8.

**Mordekhaï Zerbib**


**All. Fin R. Tam**
**Paris 20h38 21h51 22h50**
**Lyon 20h21 21h30 22h23**
**Marseille 20h14 21h20 22h10**
**Paris • Orh 'Haïm Ve Moché**

32, rue du Plateau • 75019 Paris • France  
Tel: 01 42 08 25 40 • Fax: 01 42 06 00 33  
hevratpinto@aol.com

**Jérusalem • Pninei David**

Rehov Bayit Va Gan 8 • Jérusalem • Israël  
Tel: +972 2643 3605 • Fax: +972 2643 3570  
p@hpinto.org.il

**Ashdod • Orh 'Haim Ve Moshe**

Rehov Ha-Admour Mi-Belz 43 • Ashdod • Israël  
Tel: +972 88 566 233 • Fax: +972 88 521 527  
orothaim@gmail.com

**Ra'anana • Kol 'Haïm**

Rehov Ha'ahoua 98 • Ra'anana • Israël  
Tel: +972 98 828 078 • +972 58 792 9003  
kolhaim@hpinto.org.il


**Hillloula**

**Le 1<sup>er</sup> Iyar, Rabbi Messoud Hacohen, auteur du Pri'hé Kéhouma**

**Le 2 Iyar, Rabbi Chmouel de Nikolsbourg**

**Le 3 Iyar, Rabbi Arié Leib Tsintz, auteur du Malé Haomer**

**Le 3 Iyar, Rabbi Avraham Badouch**

**Le 4 Iyar, Rabbi Yossef Téomim, auteur du Pri Mégadim**

**Le 5 Iyar, Rabbi Ephraïm Navon**

**Le 6 Iyar, Rabbi 'Haïm Sathon, auteur du Erets 'Haïm**

**Le 7 Iyar, Rabbi Chlomo Lintchitz, le « Kli Yakar »**

# La Voie à Suivre

Publié par les institutions Orot 'Haïm ou Moché Israël

Sous la présidence du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

Fils du Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi Moché Aharon Pinto zatsal et petit-fils du saint Tsaddik, auteur de miracles, Rabbi 'Haïm Pinto zatsal



## Bulletin hebdomadaire sur la Paracha de la semaine

**MASKIL LÉDAVID**

Réflexions sur la Paracha hebdomadaire du Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita

### La recette de la paix conjugale

**« Lorsqu'une affection lépreuse sera observée sur un individu, il sera amené devant le Cohen. »**  
(Vayikra 13, 9)

L'une des qualités qu'il convient de s'efforcer d'acquérir est l'accoutumance aux difficultés et aux activités spirituelles, à l'instar du roi David qui affirma : « J'ai médité sur mes voies et ramené mes pas vers Tes statuts. » (Téhilim 119, 59) En d'autres termes, alors qu'il pensait parfois se rendre à tel ou tel endroit, ses pieds le conduisaient invariablement vers la maison d'étude, par habitude.

Néanmoins, la routine contient un danger et peut se transformer en un véritable rets. En effet, celui qui répète tous les jours la même action l'exécute parfois comme un automate, sans entrain ni ferveur. Sa vie risque ainsi de s'assimiler à une succession de gestes dépourvus de toute vitalité spirituelle, à Dieu ne plaise. Aussi, incombe-t-il à l'homme de lutter contre cette tendance et d'éprouver, quotidiennement, une nouvelle joie dans ses actes routiniers, dans l'esprit de l'injonction de nos Maîtres : « Que chaque jour, elles [les paroles de Torah] soient nouvelles à tes yeux ! » Le roi David pria pour parvenir à ce niveau, comme il l'attesta : « Il est une chose que je demande au Seigneur, que je réclame instamment, c'est de séjourner dans la maison de l'Eternel et de fréquenter Son sanctuaire. » (Ibid. 27, 4) Bien qu'il se rendît constamment au beit hamidrach, il aspirait à ressentir chaque fois l'émotion propre à la première visite dans un lieu, comme le suggère le terme « fréquenter ».

Nous retrouvons cette idée dans la haftara de ce Chabbat qui est aussi Roch 'Hodech. Nous y lisons : « Mais quand viendra le peuple du pays devant l'Eternel, lors des solennités, celui qui sera venu par la porte du Nord pour se prosterner sortira par la porte du Midi, et celui qui sera entré par la porte du Midi sortira par la porte du Nord : on ne repassera point par la même porte par où l'on sera venu, mais on sortira du côté opposé. » (Yéhezkel 46, 9) Le Yaavets, dans son commentaire sur Avot (1, 4), explique le sens de cet ordre : « L'Eternel, bénit soit-Il, a veillé à ce qu'on ne voie pas deux fois la même porte, de peur qu'elle nous apparaisse comme la porte de notre demeure et les murs du Temple comme ceux de notre maison. (...) Ceci fut la racine du péché du veau d'or : la tente d'assignation étant parmi eux, ils en vinrent à éprouver pour elle de la répugnance et voulurent construire un nouveau dieu. Moché, sensible à ce mouvement du peuple, déplaça la tente en dehors du camp, à une bonne distance de lui. »

Il appartient à chacun d'entre nous d'aspirer à toujours éprouver un renouveau dans le rituel, que ce soit dans l'étude de la Torah, l'accomplissement des mitsvot ou au

sein de son foyer. A cet égard, on ne doit pas s'habituer aux qualités de son conjoint et les considérer comme allant de soi. Car, le cas échéant, ce sont ses défauts qui apparaîtront au grand jour, ce qui engendrera des altercations au sein du couple. Des mots déplacés risquent alors d'être prononcés et, la voix de Yaakov ne résonnant plus, les mains d'Essav prendront le dessus.

Aussi, chacun des conjoints doit se concentrer sur les vertus de l'autre et en remercier le Créateur. De cette manière, il le tiendra en estime et n'en viendra pas à se quereller avec lui. On gardera également à l'esprit les paroles de Rav 'Haïm Vital – que son mérite nous protège – selon lesquelles celui qui porte atteinte à sa paix conjugale provoque le départ de la Présence divine de son foyer et la disjonction du Nom divin – les lettres divines Youd et Hé, respectivement placées en l'homme et en la femme, se détachant d'eux. En outre, le Sage ajoute que, dans le monde futur, l'homme n'est pas jugé en fonction de sa conduite à l'extérieur de chez lui, mais de celle à l'intérieur de la cellule familiale. Certains se dévouent pour les autres, alors qu'ils sont coléreux avec les membres de leur famille. Or, c'est cette conduite qui sera prise en compte lors du jugement ultime.

Avant de tomber dans le travers de la colère, on se souviendra qu'on risquerait ainsi de chasser la Présence divine de son foyer. On s'écartera alors d'une telle conduite, conscient de l'immense perte qu'elle entraîne.

Le Rambam (fin de Hilkhot Toumat Tsaraat) explique : « Les afflictions lépreuses étaient des signes miraculeux faits aux enfants d'Israël afin de leur rappeler l'interdiction de médire. Celui qui médisait voyait les murs de sa maison changer d'aspect ; s'il se repentait, ils redevenaient normaux, mais, s'il persistait dans son péché jusqu'à la destruction de sa maison, les ustensiles en cuir sur lesquels il s'asseyait et dormait étaient atteints. S'il se repentait, ils retrouvaient leur aspect ordinaire, mais sinon, sa peau était atteinte de lèpre et tous apprenaient qu'il devait être mis en quarantaine. Isolé, il n'était plus en mesure de se mêler aux discours des mécréants, aux railleries et à la médisance. »

Ainsi, la lèpre ne frappait pas immédiatement le médisant, mais de manière progressive. A priori, comment comprendre que celui dont la maison était affectée ne s'empressait pas d'abandonner ses mauvaises voies ? Comment pouvait-il continuer à médire encore après que ses vêtements étaient atteints pour finalement devoir être excommunié ? C'est que l'habitude s'empare de l'homme pour le mal comme pour le bien, obstruant tout sentiment. L'homme dont la demeure était touchée par la lèpre s'effrayait sans doute au départ, mais s'habitue ensuite à ce spectacle, ce qui le dissuadait de se rendre chez le Cohen pour qu'il analyse la tache, le réprimande et lui indique la voie du retour.

## GUIDÉS PAR LA ÉMOUNA

Étincelles de émouna et de bita'hon consignées par le Gaon et Tsaddik Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### De l'intérêt au désintéressement

Une année, j'avais prévu de donner un grand cours, durant lequel j'avais l'intention de faire passer à mes auditeurs un message très important, et j'espérais, de ce fait, qu'il y aurait grande affluence. Afin d'attirer le public, il fut décidé d'organiser une tombola – dans l'espoir que cette démarche intéressée finisse par générer un intérêt sincère.

Mes espoirs ne furent pas déçus : la salle affichait complet de part en part. Je pus ainsi, grâce à Dieu, faire passer mon message qui, me semble-t-il, fut bien accueilli. Comme prévu, à la fin de la soirée eut lieu la tombola. Cependant, tous ceux qui remportèrent les différents lots refusèrent de les prendre. Nous organisions alors un second tour. Cette fois encore, les gagnants choisirent d'y renoncer, ce qui était tout à leur honneur.

J'appris par la suite qu'un homme influent, jaloux de ce grand succès, s'était mis à répandre une rumeur calomnieuse : le Rav Pinto achèterait les gens avec de l'argent !

Je fus très peiné d'entendre ces mensonges fielleux qui ne visaient qu'à créer des dissensions, mais préférai opter pour le silence et ne pas relever l'insulte.

Quelque temps plus tard, je rencontrai un élève qui n'avait pas pris part à ce cours et lui en demandai la raison. Il me répéta la rumeur que cet homme avait répandue sur mon compte, ajoutant que, puisque j'achetais les gens avec de l'argent, il n'avait pas voulu y prendre part ! Peu de temps après, j'appris que cet élève avait jeté sa kippa aux orties et rejeté la souveraineté céleste.

Ne pouvant garder le silence plus longtemps, je m'adressai à cet homme qui avait noirci ma réputation en lui disant : « Vous rendez-vous compte des conséquences de vos agissements ? À cause de votre jalouse et du lachone hara, vous avez poussé un Juif à rejeter la Torah et les mitsvot. Vous êtes vraiment allé trop loin. Que pourrez-vous répondre au Créateur, quand Il vous le reprochera ? »

La perte de cet élève, qui s'était détourné de la bonne voie, me fit beaucoup de peine. Mais, d'un autre côté, cela m'enseigna une grande leçon concernant l'immense responsabilité de ceux qui ont de l'influence sur le public. De la même manière qu'ils peuvent rendre les autres méritants, les élire et les rapprocher du Créateur, ils risquent, à Dieu ne plaise, de faire trébucher un grand nombre de leurs frères, dans le cas où le mauvais penchant exploite leur position et leur influence.

### DE LA HAFTARA



« Ainsi parle l'Eternel : **“Le Ciel est Mon trône (...).”** » (Yéchaya chap. 66)

Lien avec la paracha : Roch 'Hodech lyar tombe ce Chabbat. D'où le lien avec ce verset de la haftara : « Et il arrivera constamment, à chaque néoménie, à chaque Chabbat, que toute chair viendra se prosterner devant Moi », évoquant l'ère messianique où nous nous prosternerons au Temple devant l'Eternel, le Chabbat et le Roch 'Hodech.

### CHEMIRAT HALACHONE

#### Un interdit presque généralisé

D'après la Torah, il est interdit d'accorder du crédit à des propos médisants, c'est-à-dire de croire, dans son cœur, qu'ils sont véridiques. Il est inutile de s'attarder sur la nature de la personne croyant à la médisance ni sur celle de l'individu sur lequel elle porte, car il n'existe presque pas de différence à ce sujet. De manière générale, il est prohibé à tout Juif de croire à la médisance sur tout coreligionnaire, en dehors des renégats, des médisants et autres gens de ce type qui ne sont pas considérés comme faisant partie du peuple juif.

### Paroles de Tsaddikim

#### L'arrêt des quintes de toux grâce à la terrasse du voisin

« Voici quelle sera la règle imposée au lépreux lorsqu'il redéviendra pur. » (Vayikra 14, 2)

Le fait de vivre dans un monde où la concurrence prédomine a une grande influence sur notre vision des choses. Face à la réussite financière de notre prochain, son train de vie aisné, son intérieur spacieux, son travail facile et rapportant gros, sa belle famille et la sérénité dont il jouit, on risque d'en éprouver de la jalouse. Rapidement, des pensées de dépit nous viennent à l'esprit : « Il construit ? Il agrandit sa maison ? Il gagne beaucoup d'argent ? Pourquoi mérite-t-il cela ? Pourquoi a-t-il droit à une telle richesse ? Nous sommes pourtant dans une situation similaire ; pourquoi est-ce lui qui bénéfice d'un si bon emploi, qui a pu ajouter une terrasse à son appartement, qui a de si bons enfants et savoure la sérénité ? »

De telles pensées résultent du mauvais œil qui, autrefois, était l'une des causes de la lèpre. Malheureusement, dans le monde où nous vivons, il est naturel de considérer avec jalouse la réussite et le bonheur d'autrui. Cependant, cela ne signifie pas pour autant que cette conception est justifiée. Au contraire, il est bien plus justifié de comprendre que tout homme reçoit du Ciel la part qu'il mérite. En outre, si notre prochain ne nous porte pas préjudice, pourquoi ne pas se réjouir avec lui ?

Le voisin a entrepris des travaux de construction ? Merveilleux ! Combien suis-je heureux qu'il ait pu agrandir son appartement ! Mon frère a des enfants lui procurant beaucoup de satisfaction ? Formidable ! Je partage son bonheur. Mon ami a reçu un travail particulièrement bien rémunéré et haut placé ? Tant mieux pour lui, louons ensemble l'Eternel et dansons de joie ! Je vais essayer de prier pour lui afin qu'il continue à jouir de ces atouts le reste de ses jours. De toute façon, ce n'est pas sur mon compte, sa propre réussite ne me prive nullement. Alors, pourquoi ne pas me réjouir pour lui ?

Telle est la recette du bonheur : réaliser et avoir foi dans le fait que personne n'est en mesure de nous prendre quoi que ce soit.

Dès lors, il n'y a aucune raison de se plaindre ou d'être jaloux de la chance d'autrui. A l'inverse, il y a lieu d'être heureux qu'il le soit et de se réjouir de tout cœur pour sa réussite.

Rabbi Avraham Noa'h Plaï zatsal, Machgi'a'h de la Yéchiva de 'Hevron, souffrit de longues années de l'asthme. Il fut souvent en proie à des quintes de toux désagréables pendant l'étude qu'il était alors contraint d'interrompre pour s'empresser de sortir respirer de l'air frais. Il lui arrivait même de devoir s'arrêter au beau milieu d'un cours et quitter ses élèves pour se reposer.

Un jour, alors qu'il leur exposait ses brillantes idées, il se mit soudain à rougir, sa respiration devint lourde et bruyante et il courut à l'extérieur de la Yéchiva. « Encore une quinte de toux douloureuse, se dirent les élèves les uns aux autres. Quel dommage que notre cours doive de nouveau être interrompu pour un quart d'heure ou vingt minutes ! »

Mais, à leur plus grande surprise, à peine deux minutes passées, le Rav refit son apparition, le visage rayonnant et la respiration posée et régulière. Il reprit son cours comme si de rien n'était. Ses élèves le regardèrent avec étonnement. Constatant à quel point il toussait, ils ne comprenaient pas comment il s'était si rapidement remis.

A la fin du cours, ils vinrent lui demander : « Rav, vous avez eu une crise d'asthme aussi virulente que les fois précédentes, lors desquelles vous avez dû faire une longue pause. Nous sommes heureux qu'aujourd'hui, seules quelques minutes vous aient suffi. Comment cela se fait-il ? »

Rav Plaï sourit et répondit : « J'ai un voisin qui, depuis longtemps, désire agrandir son appartement. Il est père d'une famille nombreuse et ils vivent très à l'étroit. Mais, les difficultés de la bureaucratie ont sans cesse repoussé ses projets. Or, aujourd'hui, quand je suis sorti dans la rue pour respirer de l'air frais et me remettre de ma toux, savez-vous ce que j'ai vu ? »

Ses élèves le regardaient fascinés. Il poursuivit, affichant un large sourire et les yeux brillants de joie : « Les tracteurs sont arrivés ! Grâce à Dieu, mon voisin a enfin pu commencer ses travaux ! Ce spectacle m'a instantanément permis de retrouver une respiration normale. J'étais tellement heureux de voir que mon voisin ait pu entamer ses projets. Je me suis tant réjoui pour lui que cela a mis fin à ma crise d'asthme. »

Alors qu'il avait terminé ses éclaircissements, il ne s'était pas départi de son sourire. La pensée que les projets de son voisin avaient enfin abouti l'emplissait de joie.

(Oumatok Haor)



## PERLES SUR LA PARACHA

*« Le Cohen examinera cette affection de la peau : si le poil qui s'y trouve est devenu blanc et que la plaie paraisse plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre. Cela constaté, le Cohen le déclarera impur. » (Vayikra 13, 3)*

Dans son ouvrage Imré Emet, Rabbi Yaakov Amado zatsal s'interroge sur la répétition de notre verset « Cela constaté, le Cohen », alors qu'il est déjà dit « Le Cohen examinera ».

Il répond en s'appuyant sur les éclaircissements du Rambam (Hilkhot Toumat Tsaraat) : « Bien que tous soient aptes à examiner les plaies, [la déclaration de] leur impureté ou pureté dépend du Cohen. En quoi ? Quand un Cohen ne sait pas déterminer le statut d'une plaie par son observation, le Sage l'observe et lui dit de la déclarer impure ou de la déclarer pure. De même, il lui dit "enferme-le" et il déclare sa réclusion, comme il est dit : "C'est par eux qu'est jugé tout débat, tout dommage." »

Rachi explique (Arakhin 3a) que, même quand le Cohen n'est pas expert dans l'examen des affections lépreuses, il doit regarder la plaie avec le Sage et, en fonction des indications de celui-ci, la déclarer pure ou impure.

Le texte insiste donc afin de souligner que, même si un Cohen ne sait pas déterminer le statut d'une plaie par son analyse et qu'il doit donc avoir recours à un Sage, ce dernier n'a pas le droit de déclarer qu'elle est pure ou impure, tandis que le Cohen ne peut le faire sans avoir vu la plaie, bien s'il se base sur la parole du Sage.

### Les portes de la prière fermées devant le lépreux

*« Il doit avoir les vêtements déchirés, la tête découverte, s'envelopper jusqu'à la moustache et crier : "Impur ! Impur !" » (Vayikra 13, 45)*

Nos Maîtres expliquent (Chabbat 68a) : « L'homme doit informer les autres de sa souffrance. » Rachi commente : « Il doit le faire lui-même. »

Nous pouvons nous demander pourquoi le lépreux devait informer le public de son état, plus que les autres malades.

L'auteur de l'ouvrage Midrach Yonathan nous éclaircit en s'appuyant sur l'interprétation de Rachi du verset « Dieu entendit la voix du jeune homme » : « Nous en déduisons que la prière du malade lui-même vaut mieux que celle d'autrui pour lui. »

Le Zohar s'interroge : pourquoi le lépreux est-il appelé « enfermé » ? Il répond : parce que l'accès à sa prière est fermé dans le ciel. C'est la raison pour laquelle il doit renseigner les gens sur son état, afin qu'ils prient en sa faveur. Quant aux personnes atteintes d'une autre maladie, il est préférable qu'elles prient elles-mêmes.

### Quand la lèpre peut atteindre un jeune marié

*« Et le jour où apparaîtra de la chair vive, l'individu sera impur. » (Vayikra 13, 14)*

Rachi commente : « Et le jour : le texte nous enseigne qu'il y a des jours où tu peux procéder à l'examen et d'autres où tu ne peux pas. De ce verset, nos Sages ont dit qu'on laisse au jeune marié les sept jours qui suivent le festin [du mariage avant d'examiner s'il y a cas de lèpre] sur lui-même, son vêtement ou sa maison. »

Néanmoins, comment comprendre qu'un jeune marié puisse être atteint de lèpre, alors que celle-ci sanctionne un péché et que, le jour du mariage, tous les péchés sont absous ?

Le Rav de Kaziglov zatsal explique que, après que l'Eternel a pardonné ses fautes au 'hatan, il a le statut d'un Tsadik. Dès lors, Dieu se montre extrêmement pointilleux à son égard, comme Il le fait envers les justes, si bien que de très légers manquements peuvent lui être reprochés. Ceux-ci peuvent le rendre possible de lèpre, mais il ne sera examiné qu'après les sept jours suivant son mariage.

## DANS LA SALLE DU TRÉSOR

Perles de l'étude  
de notre Maître le Gaon et Tsaddik  
Rabbi David 'Hanania Pinto chelita



### La leçon à retirer du sang de l'oiseau égorgé

Les versets décrivant le processus de purification du lépreux énoncent : « Sur l'ordre du Cohen, on apportera, pour l'homme à purifier, deux oiseaux vivants, purs (...) Le Cohen ordonnera qu'on égorgé l'un des oiseaux au-dessus d'un vaisseau d'argile. » (Vayikra 14, 4-6) Rachi commente : « Les plaies provenant de la médisance qui est la conséquence du babillage, il a donc fallu, pour sa purification, des oiseaux qui babilent continuellement en gazouillant. »

Cette interprétation soulève une difficulté : si les oiseaux symbolisent les vains propos qu'il a tenus, pourquoi la Torah ordonne-t-elle au médisant de les apporter une fois qu'il s'est déjà purifié de sa lèpre et s'est repenti de son péché ? Il aurait semblé plus logique qu'il les apporte au moment où il était encore impur, ce qui lui aurait signifié qu'il ne s'est pas comporté convenablement en babillant comme un oiseau. Quel est donc l'intérêt de lui rappeler sa faute une fois qu'il s'en est purifié, outre le fait que cela semble contredire l'interdiction de rappeler à un repenti ses erreurs passées ?

Répondons à l'aide d'un exemple pris dans la vie courante. Il existe deux types de médicaments : ceux dont le but est d'apporter la guérison au malade et ceux servant à prévenir une nouvelle atteinte de cette maladie. Il en était de même concernant le lépreux. Il lui incombaît tout d'abord de guérir de sa lèpre, comme il est dit : « Il doit avoir les vêtements déchirés, la tête découverte, s'envelopper jusqu'à la moustache (...) Il demeurera isolé, sa résidence sera hors du camp. » Rachi explique : « Car il a séparé, par la médisance, mari et femme, l'homme et son prochain, il sera lui aussi séparé des autres. »

Le fait de demeurer à l'écart des autres lui offre l'opportunité de réfléchir à la raison de son isolement ; cela suscite son repentir et lui apporte la purification de son péché. Cependant, suite à cela, il avait besoin d'un « médicament préventif » assurant qu'il ne récidiverait pas. C'est pourquoi la Torah lui enjoint d'apporter deux oiseaux lui rappelant que lui aussi a babillé en vain. De la sorte, il aura un rappel permanent de sa faute, dans l'esprit de la phrase du roi David : « Mon péché est sans cesse sous mes regards. » (Téhilim 51, 5) Réalisant la gravité de sa conduite et comprenant pourquoi elle lui a valu d'être frappé de lèpre, il veillera à l'avenir à s'écartier de ce travers.

En outre, en dénigrant son prochain, il lui a fait honte, ce qui est considéré comme un homicide effectué par la bouche. Aussi, devait-il amener deux oiseaux, un à sacrifier et un qui resterait vivant. Le premier représentait l'individu critiqué, tandis que l'autre le représentait lui-même. En trempant l'oiseau vivant dans le sang de celui sacrifié, on signifiait au pécheur la gravité de sa faute, équivalant à un meurtre, afin qu'il s'en souvienne toujours et ne soit plus tenté de calomnier.

# LA PARACHA SOUS UN NOUVEL ANGLE



# D

urant la période séparant Pessa'h de Chavouot, vingt-quatre mille disciples de Rabbi Akiva décédèrent.

Nombreux sont ceux qui relèvent la formulation particulière de nos Sages évoquant les « douze mille paires d'élèves de Rabbi Akiva ». Si l'on désire parler du nombre d'étudiants de la Yéchiva de Mir, par exemple, on ne dira pas qu'on y compte 3 000 'havroutot, mais plutôt 6 000 hommes. Pourquoi donc parler de paires d'élèves concernant ceux de Rabbi Akiva ?

D'après nos Sages, les disciples de Rabbi Akiva se distinguaient par leur solidarité, en vertu de la célèbre devise de leur Maître : « "Tu aimeras ton prochain comme toi-même" : c'est le principe d'or de la Torah. » Ils n'étudiaient pas seuls, mais en binôme, ayant de très bonnes relations avec leurs pairs. C'est la raison pour laquelle on parle plutôt des 'havroutot que du nombre d'élèves. Et pourtant, une grande accusation pesa sur eux dans le domaine des relations interhumaines. Comment l'expliquer ?

Rabbi Chmouel Baroukh Ganot cheilita cite des Tsadikim affirmant que la Torah devait être transmise aux générations futures par le biais des disciples de Rabbi Akiva. Ils n'étaient donc pas uniquement des étudiants, mais également les diffuseurs de la Torah, ce qui les obligeait à se conduire de la manière la plus raffinée. Plus que de simples individus, ils étaient ceux appelés à transmettre la Torah de Moché, enseignée par Rabbi Akiva, aux générations futures. C'est pour-

quo D.ieu les punit si sévèrement, car il n'était pas envisageable d'assumer un tel rôle avec une imperfection des traits de caractère s'exprimant dans le domaine interhumain.

## Chercher le bien de son prochain, pas de soi

Un jour, un darchan arriva au beit hamidrach privé de Rav Tsvi Neouvinsky zal et lui demanda de parler au public qui y priait et étudiait. Mais, le maître de maison refusa, arguant qu'il était lui-même en train d'étudier et que cela risquait de le déranger. Le darchan insista, expliquant que ses cours lui apportaient la subsistance pour sa famille, grâce à l'argent qu'on ramassait à la fin à son intention. Alors qu'ils étaient en train de discuter à ce sujet, le fondateur du mouvement du moussar, Rav Israël Salanter zatsal, fit son apparition. Il posa une question intéressante au propriétaire des lieux : « Pourquoi Hillel a-t-il énoncé son injonction à la forme négative en disant qu'on ne doit pas faire à son prochain ce qu'on ne voudrait pas qu'on nous fasse, plutôt qu'à la forme positive – lui faire ce qu'on considère comme bien ? »

Rav Israël y répondit ensuite lui-même : « On ne peut formuler cette ordonnance à la forme positive, du fait que ce qui est bien pour quelqu'un ne l'est pas forcément pour un autre. » Puis, en se tournant vers Rav Tsvi, il ajouta : « Te concernant, il est certainement préférable que tu puisses continuer à étudier dans le calme et la sérénité. Par contre, le darchan préfère donner son cours et apporter ainsi un gagne-pain à sa famille que d'étudier. Car, l'étude exige une grande lucidité et il vaut donc mieux s'y plonger quand on est rassasié. A présent, réfléchis un instant : serais-tu content si tu subissais un préjudice d'un acte, essentiellement bon, accompli par autrui ? Certainement que non. C'est

pour cette raison qu'Hillel nous a ordonné de ne pas faire à son prochain ce qu'on n'aimerait pas qu'on nous fasse. Cela signifie que nous devons éviter de lui causer du tort par une action bonne de notre point de vue. Aussi, laisse-le donc donner son cours. »

Le Rav Ganot ajoute l'histoire suivante à ce sujet : « Il y a quelques années, à 'hol hamoëd Pessa'h, j'ai eu le mérite de me rendre auprès de mon Maître, Rabbi 'Haïm Kanievsky chelita. Je lui ai posé quelques questions sur Pessa'h et j'ai eu droit aux bénédictions du saint Tsadik de notre génération. La joie de la fête était perceptible sur son visage et il semblait très heureux, comme il l'était toujours lors des fêtes. Je me risquai alors à lui parler des frictions et des controverses éclatant parfois au sein du monde religieux. Je lui racontai l'humiliation et le manque de respect dont les érudits étaient la cible, parfois même en provenance de personnes respectant la Torah avec amour et crainte, et lui dis qu'il n'était pas possible de continuer ainsi à se quereller sans cesse. Je lui demandai un conseil qui nous permettrait de nous renforcer tous dans le domaine du respect du prochain et de donner de l'estime à tous les groupes d'affiliations différentes.

« Rav Kanievsky me répondit que le seul conseil pour cela était, tout simplement, de nous investir de toutes les fibres de notre être dans l'étude de la Torah et de ne pas s'impliquer dans des affaires ne lui étant pas liées. »

« L'étude de la Torah n'équivaut-elle pas à toutes les autres mitsvot réunies et n'apporte-t-elle pas la guérison à tous les maux ? », conclut le grand Maître.



## Tazria, Métsora (126)

Tazria

וְמִרְאָה הַגְּנַע עַמְקָם מֵעוֹר בָּשָׂרׁוֹ—גְּנַע צְרֻעָת, הוּא; וְרַאֲהוּ הַפֶּהן, וְטַמָּא אָתוֹ. וְנַאֲהַפְּהָן אֶת-הַגְּנַע בַּעֲזָר-חַפְּשָׁר וְשַׁעַר בְּגַעַת הַפֶּהן, לְכָן,

Le Cohen examinera cette affection de la peau: si le poil qui s'y trouve est devenu blanc, et que la plaie paraisse plus profonde que la peau du corps, c'est une plaie de lèpre. Cela constaté, le pontife le déclarera impur. (Tazria 13,3)

Pourquoi la Torah répète-t-elle à 2 reprises que le « Cohen regardera » ?

Selon le Messekha 'Hokhma, cela fait allusion au fait que le Cohen doit voir deux choses avant d'émettre une décision sur une plaie.

Tout d'abord, il doit regarder la tâche pour déterminer si elle est pure ou non.

Mais en plus de cela, il doit voir aussi si le moment est apte à rendre impur cette personne. En effet, nos Sages disent que pendant les 7 jours qui suivent le mariage d'une personne ou encore pendant une fête juive, le Cohen ne rendait pas impur un lépreux, pour ne pas l'affliger dans un jour de joie. Ainsi, même si le Cohen « regardé » que la plaie est impure, il devra en plus voir si c'est un moment où il peut le rendre impur avant de décréter que ce lépreux le soit.

Selon Rabbi 'Haïm Kofman, on apprend de là une règle fondamentale dans la vie. Lorsque l'on observe un défaut (une plaie) chez notre prochain, avant de lui en parler, nous devons d'abord regarder sa personne. En effet, nous devons prendre en considération l'état de sa vie actuelle, son humeur, ... pour définir si c'est le moment opportun pour lui faire des remontrances, lui donner notre avis sur son comportement.

Parfois nous voulons bien faire par amour pour autrui, nous laissons alors notre cœur parler, mais nous oublions de vérifier si c'est le bon moment, si c'est les bons mots pour le faire. A l'image du Cohen, nous devons être attentifs à 2 reprises, avant d'émettre notre opinion, afin d'éviter de détruire autrui plutôt que de contribuer à l'améliorer.

*Aux délices de la Torah*

וְיָרַא הַפֶּהן אֶת-גְּנַע הַמְּגַחֵק, וְהַגָּה אֵין-מְרַאָהוּ עַמְקָם מִן-קָעוֹר, וְשַׁעַר שָׁחָר, אֵין בָּוּ—וְהַסְּגִיר הַפֶּהן אֶת-גְּנַע הַמְּגַחֵק, שְׁבַעַת יָמִים.

Mais si le Cohen observe que cette plaie teigneuse ne paraît pas plus profonde que la peau, sans toutefois qu'il y ait du poil noir, il séquestrera la plaie teigneuse durant sept jours. (Tazria 13,31)

Pourquoi la Torah demande-t-elle d'isoler la plaie, et non pas la personne ?

Le rabbi Zalman Gutman explique que lorsque quelqu'un n'agit pas comme il le faudrait, c'est notre rôle de retirer les plaies conséquentes de notre esprit. Nous devons conserver proche de notre cœur la personne, et mettre en isolation ce qui a pu nous blesser (la plaie). En effet, naturellement nous faisons l'inverse : garder en nous des arguments pour la détester (elle a fait ça, et ça ...), et la repousser au loin.

Il est écrit : « Juge tout individu favorablement » (*dan ét kol adam lékafzé'hout* – Pirké Avot 1,6). La notion de « tout » (*kol*) renvoie à la globalité. Cela nous enseigne qu'il ne faut pas juger autrui sur un fait isolé, à un moment précis, mais plutôt en prenant en compte toute sa personnalité, dans une temporalité totale (passé, présent et futur).

On ne parle pas ici de personnes manipulatrices, nocives pour nous, mais b'h, de l'immense majorité des gens qui nous entourent et dont nous devons chercher au maximum à les juger positivement.

Nous devons se focaliser sur ce qu'il y a de beau/positif en eux, et non pas sur leurs plaies (nous avons tous des défauts, des hauts et des bas, des moments de moins bien, un passif de vécu différent, ...), les isolant en dehors du campement de notre conscience, gardant autrui proche de nous.

*Aux délices de la Torah*  
Métsora

אֶת תְּקַנְתָּה תִּוְרַת הַמְּלֹעָד, קִיּוֹם טְהָרָתוֹ: וְהַיּוֹא, אֶל-הַפֶּהן

“Voici quelle sera la règle imposée au lépreux lorsqu'il redeviendra pur: il sera présenté au Cohen (Metsora 14, 2)

La Parasha Métsora porte le nom qui désigne le “lépreux” atteint d'une plaie d'ordre surnaturel, affectant l'homme sur la peau de sa chair, sur ses

habits ou sur les murs de sa maison, les rendant ainsi impurs jusqu'à la réalisation complète du processus de purification et de Techouva que dicte la Torah.

En effet, le terme "*Metsora'*" se compose des mots "*Metso'*" (sortir) et "*Ra'*" (du mauvais), et fait directement allusion à la cause qui a déclenché cette plaie : le "*Lachon Hara*", la médisance, les mauvaises paroles sorties de la bouche.

Pourtant, Hashem dit dans notre Parasha (14,34) : "Quand vous arriverez au pays de Kénaan, que Je vous donne en possession, je ferai naître une tâche de lèpre sur une maison du pays que vous posséderez", et Rachi souligne à ce sujet qu'il s'agit là d'une bonne nouvelle, "car les Emori avaient caché des trésors d'or dans les murs de leurs maisons pendant les 40 ans durant lesquels les Bné Israël étaient dans le désert, et grâce à la tâche, on démolirait la maison et on les trouverait".

Ainsi, ce qui à première vue semblait être quelque chose de négatif, "la plaie", cachait au fond quelque chose de bon et de positif, voir même des trésors dans le cas du Métsora! En fait, il faut comprendre que la plaie de la lèpre était toujours externe au Métsora et plus ou moins proche de lui suivant le niveau de gravité de sa faute, sur la peau de sa chair (dans le pire des cas) ou sur les murs de sa maison (dans le meilleur des cas). Et puisque notre Parasha parle de la génération du désert qui reçut la Torah, il est question ici d'homme dont la dimension profonde est déjà parvenue à la perfection, de sorte que le mal pouvait se trouver uniquement sur sa partie extérieure... C'est pourquoi, le Sforno souligne que la plaie de la lèpre sur les murs, avait pour objectif d'alerter le propriétaire de la maison, des fautes qu'il avait commises et qu'il devait réparer par la Techouva, afin de retrouver son intégrité à l'intérieur comme à l'extérieur. En outre, nos Sages font remarquer qu'une plaie se dit en Hébreu "*Néga'*", un terme qui se compose des mêmes lettres que le mot "*Oneg'*" (plaisir). Signifiant par-là, que la chute est certes une étape parfois difficile dans la vie de l'homme, mais que néanmoins, elle lui offre toujours par la suite, une occasion exceptionnelle de se rectifier et de s'élever comme jamais lorsqu'il y met de la volonté, et d'accéder aux bénédictions matérielles et spirituelles qu'HM lui avait destinées.

### *Léket Yoel*

רַבִּי אָמַר, אִיזוֹהִ קְרֵךְ יִשְׂרָאֵל לְאָדָם, כִּל שְׁחִיאָתְפָּאָרָה לְעוֹשֶׂהָ וְתִפְאָרָה לְמִן אָדָם... וְהַסְּתֵלֵל בְּשִׁלְשָׁה רְכָבִים זַיִ אֲפָה

בְּאַלְקִידִי עֲבָרָה, דַע מֵה לְמַעַלָּה מִפְנִיךְ, עַזְןִ רֹואָה וְאַזְןִ שְׁוֹמְעָת, וְכָל  
מַעֲשֵׁיךְ בְּפִפְרָן נְכַפְּבָן

Rabbi disait : « Quel est donc le droit chemin que l'homme doit se choisir ? Toute ligne de conduite qu'il considérera comme honorable tant pour celui qui l'applique que pour les autres hommes. Observe ces trois choses, et tu ne tomberas pas dans la transgression : sache ce qu'il y a au-dessus de toi, un œil voit et une oreille entend, et toutes tes actions sont inscrites dans un livre. »

Un Juif doit constamment se rappeler qu' Hashem scrute ses faits et gestes, au-dessus de lui, et cela le préservera de la faute. Comme s'il nous disait que la marche de l'univers (au-dessus) vient de toi, dépend de toi. Hashem a confié à chaque Juif la bonne marche du monde. Alors, tout naturellement, avant d'émettre la moindre parole ou d'entreprendre la moindre action, on prendra conscience qu'un seul instant peut être porteur du Bien ou de son contraire... jusqu'à des milliers de kilomètres.

### Halakha : Le moment du compte du 'Omer et la règle pour les femmes

Le moment de compter le 'Omer est la nuit. Cependant, si l'on a oublié de compter un soir, on peut rattraper le compte dans la journée sans réciter la Bérah'a, et l'on poursuivra le compte les soirs suivants avec la Bérah'a.

Une femme qui compte le 'Omer, ne doit pas réciter la Bérah'a sur le compte, et selon notre tradition, les femmes ne comptent pas le 'Omer pour des raisons Kabbalistiques

*Rav Ovadia Yossef*

Dicton : *N'oublie pas que la substance de ta prière n'est que la foi que tu as dans sa réalisation*

*Rabbi Na'hman de Breslev*

שבת שלום

יוצא לאור לרפואה שלימה של

יוסף בן ג'ינט מסעודה

דינה בת מרימים, רפאל יהודה בן מלכה, אליהו בן מרימים, שלמה בן מרימים, חיים אהרן ליב בן רבקה, שמחה ג'יזות בת אליז, חיים בן סוזן סולטנה, ששוה שלום בן דבורה רחל, אבישי יוסף בן שרה לאה, אוריאל נסים בן שלוה, פיניוג אולגה בת ברנה ורעד של קיימא לויינה בת זורה אנരיאת. לעליות נשמה: ג'ינט מסעודה בת ג'ולי יעל, שלמה בן מחה, דניאל בן רחל, רפאל שלמה בן אסתר.

*Yossef Germon Kollel Aix les bains*

*germon73@hotmail.fr*

*Retrouver le feuillet sur le site du Kollel*

*www.kollel-aixlesbains.fr*



# Oneg shabbat

BY TORAHOME No 435- Parashat Tazria Metsora - 1 Sivan 5780

## 6 MILLIONS, Rav Arié Kaplan z''l

Une prophétie étonnante figure dans le livre d'Isaïe : « Qui aurait put croire ce que nous avons entendu ? Il était méprisé, repoussé des hommes tourmenté et accablé par les souffrances. Les gens le méprisaient, l'estimaient insignifiant. Pourtant, il supportait nos souffrances, nos tourments alors que nous le prenions pour un malheureux frappé par Hashem et accablé. C'est pour nos péchés qu'il fut meurtri, qu'il fut écrasé : la souffrance qu'il endura était gage de notre salut, car c'est sa blessure qui nous valut la guérison. Nous étions tous égarés comme du bétail, chacun se dirigeait de son côté, et Hashem a fait retomber sur lui notre culpabilité à tous. Il fut écrasé, maltraité et n'ouvrit pas la bouche. Il fut conduit comme un animal à l'abattoir, comme un mouton silencieux. Mais Hashem a résolu de le briser, voulant qu'il s'offre lui-même comme sacrifice expiatoire. Délivré de l'affliction de son âme, il jouira à satié de bonheur ».

Il s'agit du chapitre du « serviteur souffrant » qui, selon les commentateurs, concerne le peuple juif. Le prophète pouvait bien faire allusion aux six millions de morts durant la Shoah. Cette extermination a soulevé, chez de nombreuses personnes, des doutes à propos d'Hashem. Les commentateurs écrivent que les paroles du prophète, selon lesquelles le peuple juif mourrait et souffrira pour les péchés de l'humanité, ne doivent pas être comprises dans le sens d'expiation par délégation, comme l'enseigne le christianisme. Le meurtre féroce de millions de nos frères permettrait plutôt à l'humanité de découvrir la corruption du monde, et démontrerait les conséquences fatales qu'une humanité non mûre peut causer en exerçant sa puissance. Cet évènement terrible était l'expérience traumatique nécessaire pour faire surgir de l'enfance l'humanité entière, et projeter la race humaine dans la phase adulte, que nous appelons l'Ere Messianique. De fait, nombreux sont les martyrs parmi les Six millions de juifs qui moururent avec les Paroles du 12e Principe de Foi de Maimonide : « Je crois en une foi parfaite à la venue du Mashia'h; aussi longtemps qu'il mettra à arriver, j'attendrai chaque jour sa venue ». Dans des milliers d'années, les Juifs regarderont en arrière pour contempler les deux périodes principales de leur histoire : la génération de l'Exode d'Egypte d'une part et la génération de la Shoah de l'autre. Et ils considéreront notre ère comme l'une des plus houleuses de l'histoire humaine. C'est elle qui donna naissance à l'Age atomique, de l'aviation, de l'espace... Mais plus importantes encore sont les révolutions humanistes qui se seront produites, des mouvements destinés à créer une société juste et honnête, fondée sur l'amour, la communication, la compréhension et la beauté. Ils ont un caractère utopique et une envergure messianique. Mais notre génération pourrait bien être celle qui donna naissance à l'utopie en question ou tout au moins à ses prémisses.

### D'où provient ce changement ? Par quoi fut amorcé le scenario messianique ?

Le premier pas fut la restauration du pays d'Israël au peuple juif. Il n'y a absolument aucun doute que ceci est un résultat direct de la Shoah. Si nous allons un peu plus loin, nous constatons aussi que les mouvements pour les droits civils en fut aussi une résultante. Ceci pourrait bien être la signification de la Shoah : la « Bar Mitsvah de l'humanité », l'évènement unique de l'histoire qui secoua assez le monde entier pour le faire sortir de son enfance de six mille ans et qui lui imposa de se comporter enfin en adulte. La naissance du peuple Juif fut payée cher : deux mille ans de souffrances et d'esclavage. Le miracle de l'ère messianique, la maturité de l'humanité doivent également être payés, de nouveau par le peuple Juif : c'est la Shoah. Le prix est certes très élevé, mais était indispensable pour développer l'humanité.



Rish Lakish déclare : « Ceci sera la loi pour le lépreux (metsora) » signifiait : « ceci sera la loi pour le calomniateur (Motsi shem ra') ». Rabbi Yossi ben Kisma ajoute : « Quiconque dit du Lashon Ara est frappé de plaies (Arakhin 15b) ».

Sur le verset « Car voici qu'Il forme des montagnes, crée le vent et rapporte à l'homme ce qu'il a dit » (Amos 4, 13), les Sages ont expliqué ('Haguiga 5a) que même une conversation anodine entre un homme et sa femme lui est rapportée au moment du jugement. Certains commentateurs se demandent quel est le rapport avec le début du verset « Il forme les montagnes et crée le vent » ? C'est qu'un homme risque de se dire : quel sens et quelle valeur peuvent avoir un mot qui ne représente rien de concret, qu'on ne voit pas et qu'on ne peut pas toucher ? Le prophète lui répond : Regarde et vois ! « Il forme les montagnes », Hashem a créé des montagnes très élevées qui sont concrètes et tiennent de la place dans le monde, et « IL crée le vent », IL a aussi créé le vent qui n'a absolument rien de concret, et pourtant ce dernier, qui paraît presque inexistant, a la force de déraciner les plus hautes montagnes. Nous voyons à notre époque des cyclones qui font des ravages terribles dans le monde.

Ce fait même vient déjà dire à l'homme « ce qu'il a dit », à savoir ce qu'est la nature de la parole, car bien que nous ne voyions pas non plus la parole et qu'elle n'ait pour ainsi dire rien de concret, elle risque pourtant de détruire des mondes entiers et puissants. Dans cet esprit, expliquons pourquoi les Parashiot Tazria et Metsora ont été séparées. Apparemment, l'essentiel de la Parashat Tazria porte sur les signes d'impureté de la lèpre, mis à part le début, qui traite d'une « femme qui enfante », où il est question de l'impureté de l'accouchée.

Ainsi, cette Parasha aurait dû constituer une suite directe à Metsora, alors pourquoi s'appelle-t-elle Tazria ? C'est que la Torah vient nous enseigner combien une petite parole peut causer de mal. De même que celui qui sème dans un champ une petite quantité de grain, récolte ensuite une grande moisson. Le premier homme était seul au début quand il a « semé », et, il en est sorti tous les habitants du monde. Cette idée s'applique également au Lashon Ara. On ne doit pas se dire : « Qu'ai-je dit de si mal ? Je n'ai juste prononcé que quelques mots ! ». Il faut être parfaitement conscient que les mauvaises paroles peuvent donner des fruits vénéneux dont les conséquences sont imprévisibles.

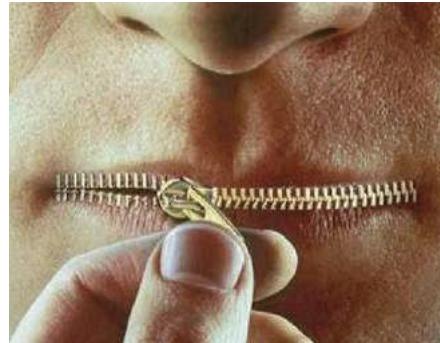
Il est vrai qu'on a semé peu de choses du souffle de sa bouche, mais ces mauvaises paroles ont engendré de plus en plus de haine et de jalousie. C'est cela le rapport entre Tazria et Metsora. L'homme s'est dit en lui-même qu'il avait semé très peu de choses par son Lashon Ara, mais en fin de compte il a abîmé le monde entier, au point qu'il est devenu lépreux dans son corps à cause de sa médisance.

**torahome.contact@gmail.com**



- C'est une obligation de compter les jours du Omer
- Une personne ayant oublié d'effectuer le compte du Omer, ou qui s'en est abs-tenu ne serait-ce qu'un seul soir, et qui ne l'a pas non plus récité la journée suivante jusqu'à la nuit , ne pourra plus le dire avec la bénédiction les jours suivants
- Il en est de même, si on s'est trompé un soir en faisant un compte inexact et que l'on s'en soit aperçu que le soir suivant : on ne peut plus réciter la bénédiction les jours suivants mais on pourra toutefois continuer de compter
- Une personne qui a oublié de faire le compte du Omer un soir mais la récite le lendemain (avant la nuit) sans bénédiction, peut poursuivre les soirs suivants avec la bénédiction.
- Il existe une bonne habitude qui consiste à compter le Omer à la synagogue à l'issue de la prière du matin, sans bénédiction
- Une personne qui ne se souvient plus si elle a récité le compte du Omer la veille ET ne l'a pas dit également dans la journée, peut néanmoins continuer à faire la bénédiction ensuite, car il y a un double doute (Sfik Sfeka), et il est permis dans ce cas de faire une bénédiction sur une mitsva que certains disent qu'il s'agit d'une mitsva de la Torah
- Celui qui s'est trompé dans le compte des semaines, mais a dit le compte exact des jours, peut ensuite continuer de compter avec la bénédiction
- Celui qui a un doute et ne sait pas exactement quel est le compte exact, et n'a aucun moyen de vérifier, ne pourra pas faire la bénédiction, car un compte incertain ne s'appelle pas un compte. S'il s'avère, le lendemain, que le compte qu'il a fait était exact, il sera permis ensuite de compter avec la bénédiction

## MOUSSAR : GARDER SA LANGUE par le 'Hafets 'Haïm



Il est écrit dans le verset 13 : « Et le Cohen constatera que la lèpre a gagné tout le corps et il déclarera cette plaie : elle a complètement blanchi la peau, elle est pure ». Un seul poil blanc constitue un facteur d'impureté alors que si le corps est entièrement blanc, il est pur. Est-ce logique ?

Hashem déteste l'orgueil manifesté par l'homme. Par contre, il aime particulièrement son humilité. Cette dernière a le pouvoir d'annuler un décret de mort. Il en est de même pour les lépreux. Sa sanction consiste à être séparé de la société dans laquelle il vit.

Il ne peut même pas rester avec les lépreux. Ainsi, il adoucit son cœur, en extirpant l'orgueil qui l'a conduit à dire du Lashon Ara. Dès les premiers signes de lèpre, il aurait pu s'alerter et vite faire Teshouva, mais la Torah l'oblige à s'exiler hors du camp, car il risque d'attribuer ces signes au hasard, à quelque chose de naturel qui sera amené à disparaître.

En revanche, celui dont le corps est tout blanc, ne peut se leurrer en se disant atteint par un phénomène naturel. Il comprend immédiatement que cela vient d'Hashem et dû à ses fautes. Il n'a pas besoin d'être convaincu, en étant isolé : il se soumet à Sa volonté. C'est pour cette raison que la Torah décrète : « *elle a blanchi complètement la peau, elle est pure* » : son entière soumission constitue en elle-même une expiation.

Leilou Neshamot Meyer Ben Lea • Lea Bat Nina • Rehaïma Bat Ida • Reouven Chiche Ben Esther • Avraham Ben Esther • Hélène Bat Haïma • Raphael Ben Lea • Ra'hel Bat Rzala • Aaron Haï Ben Hélène • Yossef Ben Rehaïma • Daisy Deïa Bat Georgette Zohara • Raphael Ben Myriam • Khalfa Ben Levana • Raymond Khamous Ben Rehaïma • Michael Fradjî ben Sarah Berda • Celine Emma Lea Bat Sarah • Samuel Shalom Ben noun ben Yaël

# HISTOIRE : OH LA VACHE !!



Dans la Guémara, il est raconté l'histoire qui va suivre. Un jour, un paysan goy désirait acheter une bête afin de labourer son champs. Il se rendit au marché et en trouva une tout à fait à son goût. Elle appartenait à un Tana (Grand Rav du temps de la Mishna) qui la lui proposa à un très bon prix. Ils firent affaire et le paysan rentra chez lui, content.

Dès le lendemain matin, il attela la bête et la fit travailler dans les champs. Il fut agréablement surpris par le rendement extraordinaire de l'animal. Mais à la fin de la semaine, il se passa un fait inexplicable : le vendredi, au coucher du soleil,

cette dernière entra dans l'étable toute seule pour n'y plus ressortir ! Le paysan fut très surpris de cette réaction et essaya de convaincre l'animal de sortir, mais rien à faire. Elle refusa catégoriquement. Il l'attira à l'extérieur avec de la nourriture, en la tirant de toutes ses forces et finalement en la frappant... mais toujours le même résultat négatif. C'était tout à fait étonnant. Il se dit qu'elle était peut être fatiguée du travail qu'elle avait fournie la semaine, alors il décida de la laisser se reposer.

Le lendemain matin, il réessaya, mais elle n'était toujours pas décidée à sortir de l'étable et se mettre au travail. Ce petit manège dura toute la journée. Le paysan se sentit lésé par ce Rav qui lui avait vendu cette bête. Il ne manquerait pas de la lui ramener dès Dimanche. Mais il se passa un autre fait extraordinaire : le samedi soir, la vache sortit de l'étable et se tint debout comme prête à travailler. Il voulut alors faire un essai en lui mettant le fardeau sur le dos et à son grand étonnement, elle se mit à labourer le champs ! Il était encore plus sceptique sur ce comportement !

Le lendemain matin, il retourna, avec la bête au marché pour parler au Rav. Ce dernier comprit tout de suite la situation et lui expliqua que pendant des années la vache a travaillé chez lui et que le jour du Shabbat il ne la faisait pas labourer, comme le stipule la Torah. Alors le Rav s'approcha de la bête et lui glissa quelques mots dans l'oreille et dit au paysan qu'à présent elle travaillerait aussi le Shabbat. Alors le paysan demanda au Rav ce qu'il lui avait dit dans l'oreille et il répondit : « Je lui ai expliqué que désormais elle travaille chez un Goy qui n'a pas l'obligation de respecter le Shabbat, alors elle se doit de travailler ». Le paysan déclara : « Quoi ? Un animal est capable de comprendre cela et un homme non ? ». Il se convertit et devint un Tana de la Mishna à son tour : on l'appela Rav Eléazar Ben Para (fils de la vache) afin qu'il se rappelle toute sa vie que c'est une vache qui lui a fait faire Teshouva.

**Si une vache a compris l'importance de faire Shabbat, que dire de nous qui avons l'intelligence de saisir la profondeur de chaque précepte de ce grand jour ?**

רְפֹאָה שְׁלֵמָה לְשָׂהָת בַּת רְבִקָּה • שְׁלָמָם בְּנָן שְׁרָה • לְאָהָת בַּת מְרִים • סִימָן שְׁדָה בַּת אֲסָדָר • אֲסָדָר בַּת זְוִיבָה • מְרֻקָּוֹ דָּוֶן בְּן פּוֹרְטָנוֹגָה • יוֹסֵף וְזַיִם בְּן מְרִיל  
גְּרָמוֹגָה • אַלְפִּיוֹ בְּן מְרִים • אַלְפִּישָׁה רְחֹול • יוֹוּבָל בַּת אֲסָדָר זְמִילָה בַּת לִילָּה • קְמִינָה בַּת לְלָהָה • תִּינְחָק בְּן לְאָהָת בַּת שְׁרָה •  
אַהֲבָה יְעַל בַּת סְוִוִּין אַבִּיבָה • אֲסָדָר בַּת אַלְפִּי • טְוִיטָה בַּת קְמָנוֹגָה • אֲסָדָר בַּת שְׁרָה

# MAYAN HAIM

edition

## TAZRIA METSORA

Samedi  
25 AVRIL 2020  
1 IYAR 5780

entrée chabbat : 20h38  
sortie chabbat : 21h51

- 01 La parole et la peau  
Elie LELLOUCHE
- 02 Confinement  
Yo'hanan NATANSON
- 03 Accoudez vous et parlez...je vous écoute  
Yo'hanan GEIGER
- 04 Une enveloppe à fleur de peau  
Benyamin MALKA

## LA PAROLE ET LA PEAU

Rav Elie LELLOUCHE

La plaie de Tsara'at, cette tumeur affectant la peau, plonge ses racines, nous enseigne la Guémara ('Ara'khin 16a), dans un ensemble de sept inconvénients humaines dénoncés par la Torah. La première de ces inconvénients, qui est, également, la plus connue, est le Lachon HaRa', la médisance. Ainsi, c'est par une altération plus ou moins profonde de la peau que se traduisait, du temps du Beth HaMikdash, la sanction frappant l'auteur de propos déshonorants à l'égard de son prochain. À travers cette forme de «lèpre», dont le Rambam, le Ramban et le Sforso, parmi d'autres Maîtres, professent le caractère purement spirituel, un lien est établi entre la peau, élément le plus extérieur du corps humain et l'usage de la parole. La parole dévoyée, nous enseigne la Torah, engendre une dégradation de l'enveloppe protectrice dont l'homme est doté. Ce lien de cause à effet interpelle. Pourquoi le châtiment sanctionnant la médisance et les fautes qui lui sont associées en terme de calomnie ou de colportage, se focalise sur ce tissu recouvrant le corps plutôt que sur tout autre organe ?

Nous avons déjà eu l'occasion de citer l'enseignement du Séfat Émeth, dans son commentaire sur la Torah (année 5635), relatif aux tuniques en peau, Kotnot 'Or, que confectionna Hachem à Adam et 'Hava, après la faute de l'arbre de la connaissance du bien et du mal. Le Targoum Yonathan ainsi que le Zohar rapportent que ces tuniques furent confectionnées avec la peau du serpent originel, le Na'hach HaKadmoni. Cela signifie, explique le maître de la 'Hassidout de Gour, qu'à l'instar de la peau qui recouvre l'être humain, suite à la faute du premier homme, une opacité, expression spirituelle de cette enveloppe physique, voilà l'intériorité profonde du monde dans toute sa diversité. Le terme 'Or, peau, fait, d'ailleurs, écho au terme 'Ivér, cécité. En effet ces deux expressions s'orthographient en hébreu de la même manière. L'accès à la vérité intérieure du monde n'est plus immédiat. Il passe par le prisme opaque de l'enveloppe obscure qui s'est formée lors de la faute du premier homme.

Malgré tout, pour autant, cet accès n'en est pas totalement obturé. Certes, percer «l'enveloppe» recouvrant la vérité intérieure du monde exige un effort et un engagement résolu. Mais à l'instar de la peau présentant des pores, constituant autant de passerelles entre l'intérieur du corps humain et son environnement extérieur, le monde abrite une masse innombrable de «fenêtres» permettant de faire le lien entre sa

réalité matérielle et sa dimension spirituelle. C'est le sens du Midrach qui rapporte, allégoriquement, que dans le Séfer Torah de Rabbi Méir l'expression Kotnot 'Or, tuniques en peau, était retranscrite Kotnot Ohr, tuniques de lumière, en écho à ses ouvertures.

Or, le «bon fonctionnement» de ces fenêtres dépendra de la manière dont l'homme fera usage de sa langue. Car, bien que fonctionnant à l'inverse des «fenêtres» dont le monde est pourvu, fenêtres qui permettent, s'agissant du monde, d'en pénétrer l'intériorité, la langue est, elle aussi, une fenêtre. Elle est cette ouverture par laquelle l'être humain passe de l'intimité de sa réflexion à la tangibilité de son action. Plus l'individu s'attache à maintenir une cohérence entre ces deux pôles, que sont sa pensée et ses actes, plus le monde se révèle à lui dans sa vérité profonde. En effet, fonctionnant à la manière d'un prisme, la parole doit permettre à l'homme l'harmonisation de sa pensée à ses actes. De son bon usage dépendra la réussite du projet que lui a assigné Hachem quant à l'adéquation harmonieuse entre son âme et son corps. Car, en fin de compte, tel est l'objectif qu'a assigné Le Créateur à l'élu de la Crédit: parvenir à l'harmonie parfaite de son être.

Ainsi à l'instar de la peau recouvrant le corps humain, la langue doit faire office de passerelle mais, également, de barrière filtrante de la pensée et des idées qu'elle abrite, pour les combiner au mieux aux actions qui doivent en découler. En s'abandonnant à la médisance, l'homme dégrade, en l'obturant, cette «fenêtre» dont Hachem l'a pourvu. C'est à cette fermeture que fait écho la Tsara'at. Le Séfat Émeth relève que la traduction par le Targoum du terme Tsara'at est rendu par le mot Séguirou qui signifie fermeture. La peau, lieu de passage entre le corps dissimulé et l'environnement extérieur ferme ses orifices, engendant, ainsi, l'apparition d'une tumeur, pour rappeler à la langue, qu'à l'instar d'une fenêtre, elle ne doit pas être constamment ouverte à tout vent. C'est pourquoi Rabban Shimon Ben Gamliel dans les Pirké Avot (1,17) rapporte qu'ayant grandi parmi les Sages, il n'a jamais rien trouvé d'autant profitable au corps que le silence. Car, en préservant cet outil, qu'est la parole, afin de l'utiliser au plus juste dans la relation entre la pensée et l'action, c'est la vitalité spirituelle du corps lui-même qui s'en trouve renforcée.

On ne peut manquer d'être frappé par le nombre de versets (deux chapitres entiers) que notre sainte Torah consacre, avec force détails, aux plaies (négaïm) de l'affection appelée *tsara'at*, qui touche la peau humaine, les vêtements, et les habitations.

Quels sont les enseignements que la Torah veut ici transmettre ?

Le premier point, le plus simple, c'est de comprendre que nous n'avons pas affaire à des prescriptions de la Torah pour le traitement d'une pathologie « naturelle ». C'est une lecture dite « critique » du texte saint dont nous sommes familiers depuis le dix-neuvième siècle, et qui consiste à rabattre le texte sur son supposé contexte historique et sur nos connaissances scientifiques (avec en général une bonne dose de condescendance vis-à-vis de nos saints ancêtres).

Le Rav Shimshon Raphael Hirsch (1808-1888), qui fut un des premiers à s'opposer avec vigueur à cette approche, écrit que le texte lui-même exclut l'hypothèse que la *tsara'at* soit un problème médical. Le simple fait qu'une personne affectée continue à vivre normalement tant que le Cohen ne s'est pas prononcé suffit à le prouver. Si on avait affaire à une peur des anciens d'une maladie qu'ils ne comprenaient pas, il aurait fallu confiner le *metzora* dès l'apparition des symptômes ! Son traitement aurait pu être remis à plus tard. La priorité aurait été donnée à la protection de la communauté.

On a pris l'habitude regrettable de traduire *tsara'at* par « lèpre ». Le bacille de cette pathologie infectieuse fut identifié en 1873 par un médecin suédois, le Docteur Hansen, qui lui donna son nom (maladie de Hansen). Elle n'a absolument rien à voir avec la *tsara'at*, ce que nos Maîtres, qui la nommaient *shekhin Mitzraïm*, savaient parfaitement (Sanhedrin 98a).

Dans ces conditions, quel est donc le véritable message ?

C'est dans la Parashat Ki Tétsé que la Torah nous fournit une clé de lecture : « **Souviens-toi de ce que Hashem, ton Éloqim, a fait à Miryam, pendant votre voyage au sortir de l'Égypte.** » (Devarim 24,8)

Rashi commente : « *Si tu veux te préserver de l'affection de tsara'at, ne profère pas de médisance. Souviens-toi ce qui a été fait à Miryam, qui avait mérit de son frère et qui a été frappée de cette affection !* »

La faute de Miryam avait un caractère social. Elle fut donc exclue de la

Communauté pendant sept jours. Lorsque Moshé voulut intervenir en sa faveur, Hashem lui répondit que si une fille a contrarié son père, au point qu'il marque publiquement sa désapprobation, est-ce qu'il n'est pas normal qu'elle se retire de sa présence pour une certaine période ?

Ce message est clair. La *tsara'at* est une manifestation de la désapprobation de notre Père céleste, une réponse à nos fautes dans les relations avec autrui. Elle conduit à la honte de celui qui, ayant ainsi transgressé, doit examiner sa conduite, et parvenir à une *Teshouva* sincère. Il doit le faire dans la solitude, à distance de la Communauté, résidence de la Shekhina en présence de Laquelle il n'est plus admis.

C'est ainsi que nos Maîtres ont compris le message. La *tsara'at* est une réaction divine à la faute gravissime du *lashone har'a*. Ces paroles désobligeantes, négatives, accusatrices, qui enfoncent un coin entre les hommes, brisent la cohésion de la Communauté, cette unité à laquelle Hashem accorde tant de prix. Ces paroles si fréquentes, qui sortent si facilement de nos bouches...

Ainsi, celui qui cause la séparation du mari d'avec son épouse, de l'homme d'avec son ami, celui-là doit être séparé de la Communauté.

Et nos Maîtres associent ces plaies à une quantité d'autres fautes à caractère social, comme le fait de répandre le sang, le parjure, l'orgueil, l'indifférence aux besoins d'autrui (Arakhin 16a). Sous un angle différent, le Midrash relie chacune de ces fautes à la partie du corps qui l'accomplit : une langue mensongère, un regard fier, un cœur porté à la violence etc.. Chaque membre du corps est destiné à faire le bien, à aider son prochain, à rechercher la justice. Lorsqu'ils pervertissent cette vocation, il est juste qu'ils soient frappés (Wayiqra Rabba - Metzora).

La *tsara'at* affecte la peau, la principale interface entre l'individu et son environnement. Par la peau, il se relie au monde extérieur, et ressent l'effet de ce qui n'est pas « l'évidence de soi-même » selon une formule du Rav Sadin. S'il se refuse à percevoir la présence et les besoins de son prochain, alors Hashem Lui-même fait sentir sa présence, sous la forme de *tsara'at*.

La Torah traite le *metzora* avec une sévérité inhabituelle, enseigne le Rav Yist'hoq Adlerstein. Aucune autre personne rendue impure (tamé) n'est ainsi totalement exclue de la Communauté. Mais sa condamnation n'est pas définitive. Il est appelé à faire *Teshouva*.

Nous sommes tous appelés à faire *Teshouva*.

Les enseignements de notre Parasha, rapportés à la vision de nos synagogues vides, fermées, tandis que nous pouvons à peine sortir de nos maisons, font entendre un puissant écho. On ne saurait prétendre proposer une explication au fléau qui nous frappe. Les desseins de Hashem demeurent fermés aux plus sages d'entre nous.

Mais nous pouvons être certains, parce que la Torah nous l'a enseigné à de nombreuses reprises, qu'il y a dans toute épreuve, individuelle et collective, un appel à la *Teshouva*.

Sur quoi devrions-nous faire particulièrement porter cet effort d'amélioration ? Chacun cherchera bien entendu, dans toute la mesure du possible, à balayer devant sa propre porte.

Cependant, on peut penser que nous avons tous, à des degrés divers, à combattre le démon du *Lashone har'a*, et à en étudier les lois. On enseigne que tout celui qui n'étudie pas les lois de *Shabbat* est presque sûr d'être amené à transgresser, « *has veShalom*. Il en va certainement de même des lois nombreuses du *Lashone har'a*.

Pour terminer, j'ai entendu du Rav Yits'haq Asseraf, Rosh kollel à Toulouse, la recommandation de dire les berakhot avec kavanna (avec intention et ferveur). En effet, un des aspects de cette pandémie, c'est qu'aux yeux de tout homme de bonne foi, il apparaît que c'est bien Hashem qui gouverne le monde. Avec un être minuscule, Il a contraint deux tiers de l'humanité au confinement. Or la berakha consiste précisément à reconnaître qu'Il est « *Melekh ha'olam* ». Si nous faisons l'effort d'exprimer cette reconnaissance avec ferveur, Ha Qadosh Baroukh Hou écoutera peut-être nos prières, et apportera non seulement la guérison à tous les malades, mais aussi une guéoula shéléma à toutes Ses créatures.

Les 24000 élèves de Rabbi Akiva sont morts durant la même période de la même année, environ 70ans après la destruction du second temple, en plein milieu de Pessa'h. La raison de leur mort est qu'ils ne se faisaient pas de kavod les uns aux autres.

Ainsi en plein milieu de cette période de joie due à l'évocation de la libération des Bné Israël et de Matan Torah, un deuil se trouve mêler, étonnant....

Nos 'ha'hamim nous disent que Pessa'h est essentiellement basé sur un verset de la Torah: «**afin que tu le racontes à tes enfants et aux oreilles de tes petits enfants**»

L'histoire de la sortie d'Égypte n'a existé que pour le don de la Torah, c'est pour cela que dès le lendemain du 1er Seder on commence à compter le Omer, les 49 jours nous amenant à Chavouot, Pessa'h prenant pleinement son côté spirituel avec Matan Torah puis de là départ vers Été Israël.

Donc d'abord la Torah puis Eretz Israël et non pas l'inverse!!!

Deux Torot ont été donné au Har Sinai : Torah chebi'khtav et Torah chebealpe qui sont indissociables. En ce qui concerne la Torah chebealpe, ce sont comme le dit mon Rav, Rav Nezri, les clés pour la compréhension de la Torah chebikhtav qui ont été données. La Torah chebikhtav a été transmise oralement de père en fils et de père en petits fils.

Après la destruction du 2e Beth Hamikdash il y eu une déportation des juifs, et Rabbi Akiva constata que la Torah orale commençait à se perdre.

Il va l'enseigner à ses 12000 paires d'élèves chacune ayant une partie bien précisé à retenir, permettant ainsi la reconstruction complète de la Torah orale. Seulement ces élèves ne se respectaient pas, ce qui signifie qu'ils ne transmettaient plus leur morceau aux autres, se sentant supérieur dans ce qu'ils étudiaient, et ainsi la Torah orale allait mourir.

Jusqu'à la venue de Rabbi Yehouda

hanassi qui appliquant le principe que dans certains cas sous certaines conditions précises quand il n'y a plus de solution on peut prendre la Torah et la contre-dire pour l'honneur d'Hachem, mis la Torah orale par écrit.

Notre deuil est par rapport à la perte de ces 24000 grands talmidé 'ha'hamim et de la Torah orale.

Ex: Rabbi Akiva n'intervint pas avant la mort de ses élèves car ceux-ci étant 12000 paires ils étaient en 'havroutot et il ne vit pas ce non respect de l'autre.

De plus, la guemara yebamot 62 nous décrit la mort des élèves en nous disant qu'ils sont morts d'une mort douloureuse nommée haskara sorte de diptérie qui les a étouffés, c'est à dire les a atteint à la gorge les empêchant de parler et de respirer et l'on compte le Omer à partir du 2e jour de Pessa'h signifiant la bouche qui parle.

La parole et la Vie elle-même sont dépendantes de la respiration (passant par la bouche et le nez) qui est composée d'inspirations et d'expirations, c'est à dire un rapport d'échanges où l'on reconnaît une certaine valeur aux êtres différents de nous.

Contexte toujours valable actuellement où l'on a facilement un sentiment que notre opinion vaut plus que celle de l'autre.

Et d'ailleurs à Pessah, on voit très bien cette problématique de la parole qui est centrale, puisque le soir du Seder la parole (de Torah) se fait autour de la table à la maison, alors que le reste de l'année elle se fait à la synagogue, dans les beth hamidrachim.

Pour sortir de certaines servitudes, c'est en parlant que l'on se libère. C'est exactement ce que la Torah nous dit, vous voulez vous libérer de l'Égypte alors racontez la sortie d'Égypte....

Psychologie vous avez dit ... H.achem a appris aux juifs la libération par la parole.

Je suis très influencé par le lieu dans lequel je vis, or un lieu de dit makom en hébreu, de même un des noms d'H.achem est Makom

La guematria de makom est 186 qui est égal à 2 fois la valeur numérique d'un autre nom d'H.achem youd ké vav ké , ce qui veut dire que notre lieu n'est pas celui dans lequel on vit mais correspond à notre relation par rapport à H.achem

Ayeka, où es tu ? Nous avons reçu la Torah à Chavouot dans le désert lieu inhabitable sauf exceptions,. Pour nous dire notre lieu à nous juifs n'est pas notre lieu où on habite, mais notre capacité à être auprès d'H.achem c'est-à-dire un non lieu car tous les lieux.

De plus à Pessah on retrouve cette problématique de la transmission qu'ont refusé les élèves de Rabbi Akiva.

Pour le Maharal de Prague, la parole est l'association de l'âme et du corps ... Sigmund tu n'as rien inventé mais tu es un exemple vivant que la psychogénéalogie est vieille comme le peuple juif.

#### **Pour la Refoua Chlema oumehira de**

Saadia Ben Sarah ,  
de Routh Haya Bat Marcelle Messodi  
et de tous les malades du Am Israël.

# UNE ENVELOPPE A FLEUR DE PEAU

Dans les deux parachyot de cette semaine, Tazria et Motsora, la Torah poursuit avec les lois relatives à l'impureté rituelle associée aux êtres humains. Néanmoins, il est impressionnant de remarquer que parmi les différents types d'impureté, la quasi-totalité de ces deux parachyot traite du cas d'impureté rattaché à une plaie d'ordre spirituel – la Tsaraat (traduit généralement par la lèpre), comme si celle-ci constitue la plus importante des souillures.

Dans cette même logique, nous pouvons constater que le Motsorah est le seul parmi les personnes impurs qui était renvoyé en dehors des trois camps, c'est-à-dire à l'extérieur de Jérusalem, contrairement à la personne atteinte de flux ou la femme nida qui étaient renvoyés en dehors de deux camps, et contrairement à une personne rendu impure par contact d'un cadavre, qui n'est exclu que d'un seul camp, et peut même rester dans l'esplanade du temple. Cela révèle aussi à priori l'intensité de l'impureté du lépreux, plus sévère que les autres. Ainsi le remarque déjà Maïmonide dans Yad Ha'hazaka (lois relatives à l'entrée dans le Temple – Chapitre Trois).

Comment expliquer l'ampleur de cette impureté qui nécessite une solitude complète, interdisant même de rester avec d'autres personnes impures ?

Nous porterons notre réflexion aussi sur la nature de cette plaie de Tsaraat, qui était caractérisée par une marque blanche apparaissant sur la peau d'une personne, sur les murs d'une maison ou sur un vêtement de tissu ou de cuir. Nous savons que la couleur blanche indique généralement la pureté et la propreté, contrairement au rouge qui est le symbole de la faute, comme le dicte le verset :

« Si vos péchés sont comme le cramoisi, ils deviendront blancs comme la neige »  
(Esaïe 1, 18)

Comment pouvons-nous comprendre alors que cette couleur blanche de la peau était l'indicateur essentiel de la Tsaraat, de l'impureté et de la faute ?

Il est également nécessaire de comprendre pourquoi parmi les différents organes de l'homme, la Peau était celle affectée par la lèpre, responsable de "dévoiler" le péché causant cette affection ?

## Plus grave que les trois fautes cardinales ?

Pour essayer d'apporter un éclairage, penchons-nous sur les paroles des sages du Talmud (Arakhin 16a) qui nous révèlent que cette plaie de Tsaraat venait sanctionner principalement la faute de Lachon hara, la médisance. D'ailleurs, Le mot « metsora » indique littéralement celui qui exprime le mal (érouvin 15b), le calomniateur. Dans ce même passage, nos sages ajoutent une déclaration surprenante, comme quoi la faute de Lachon hara équivaut aux trois péchés cardinaux pour lesquelles il vaut mieux mourir que les transgresser : le meurtre, l'idolâtrie et la débauche. Cela paraît incompréhensible. Tout le monde comprend l'importance de ne pas tuer et s'en éloigner au maximum, ce qui n'est pas le cas concernant la délation ou le commérage, qui sont presque notre « pain quotidien ».

C'est en fait qu'au-delà de la gravité de ces trois fautes au niveau de l'action, le Lachon hara inclut en lui la substance fondatrice même de ces fautes majeures. Si ces trois fautes sont l'incarnation d'une mauvaise compréhension du concept d'altérité pour nous enfermer dans un des trois aspects égocentristes existentielles : celui dans notre rapport avec dieu – idolâtrie, avec son prochain – meurtre, avec soi-même – débauche ; Le fait de médire autrui est une perversion même de l'altérité. C'est se poser soi-même comme divin. L'expression talmudique qui désigne une telle personne : "Kofer ba-'iqar", signifie littéralement "le négateur de la racine". Un médisant, de par sa parole rejette et refuse le Divin en tant que source de vie et d'action autant que de sens.

## Rejet d'une unicité absolue

La gravité des fautes capitales repose sur le fait qu'ils rejettent une vision du monde unificatrice. C'est le refus d'une conscience d'un UN absolu qui s'exprime à travers l'unité de tous les êtres créés tout au long de leur histoire. Or le but ultime de toute notre existence réside dans notre devoir de prendre conscience et faire prendre conscience à l'humanité entière de cette unicité absolue. Mais si concernant les trois grandes fautes, cette défaillance reste encore extérieure à l'homme, arrêtée à des actions finies et limitées, le Lachon Hara lui, touche et pénètre la fibre la plus profonde de l'homme. Elle envenime la raison d'être même de tout l'être humain : La parole. En effet, plus que la compréhension ou l'intelligence, la parole s'expose comme la véritable caractéristique définissant l'humain, puisqu'elle est la manifestation de cette fusion prodigieuse entre le corps et l'esprit. C'est elle qui est désignée dans la Torah comme génitrice de l'humain, lors de la création de l'homme : 'Nefesh 'Haya' traduit par « une souffle parlant ». Ce souffle qui réside dans le cou, l'endroit qui permet la transition entre l'intellect de la tête et l'action du corps, est la véritable raison d'être de l'humain. Le besoin de critiquer et médire autrui, provient de ce besoin existentiel de l'homme à se défaire d'un regard unificateur tellement engageant, et se débarrasser de notre mission sur terre d'amener notre monde à sa complétude.

Par cela, nous comprenons que lorsque cette parole est utilisée pour diviser et séparer les liens de la socialité, supprimer l'espace commun du dialogue et de l'échange qui fonde toute société, c'est en fait le plus profond de l'homme qui est touché infecté, dirigé par un refus à l'unicité absolue.

## Tunique de lumière ou Tunique de serpent

Pour aller plus loin, il faut comprendre que cette faute de Lachon Hara remonte déjà au péché originel de Adam et Hava, et au sinistre discours tenu par le serpent dans le Jardin d'Eden. Suite à cela il est écrit dans la Torah : « Et Hachem-Dieu, fit pour Adam et sa femme, des tuniques de peaux et les vêtit ». Il ne s'agit pas de vêtements supplémentaires sur le corps, mais de la peau humaine elle-même. D'après Pirke D'Rabbi Eliezer, il s'agit de la mue du serpent.

Et le Tikouné Hazohar explique, qu'avant la faute originelle, le corps d'une personne était plus purifié – et sa partie externe n'était pas la peau mais la lumière – תונת ניר (tunique de lumière). Mais à partir de ce péché, la partie extérieure en nous cache l'intérieur, et même le contredit. Notre lumière est voilée par notre peau. Depuis cette faute, la « mort » est le moyen de se détacher de la peau du serpent pour retourner à la lumière.

L'enveloppe de la peau, canal de communicationNous sommes tous enveloppés dans un organe frontière de notre environnement : La peau. Le système cutané est la couche externe de notre corps, à travers laquelle nous entrons en contact avec le monde. Depuis la faute de Adam, cette peau nous enferme dans un égoïsme qui nous empêche de voir l'autre. Le mot 'or – peau, peut également se lire iver qui signifie l'aveugle, car la peau est la frontière qui a rendu l'homme aveugle et lui empêche l'accès à l'autre et à la spiritualité.

## La tâche blanche – une lumière réfléchissante

Nous pouvons comprendre à présent la place de la Tsaraat comme réparatrice de cette faute ainsi que sa couleur blanche. La peau blanche rappelle un très haut degré de lumière, révélant une âme cachée. Le système cutané laisse transpercer en lui l'ombre de cet éclat lumineux comme le signal de détresse de la peau qui devient une « lumière réfléchissante », un écho de quelque chose de suprême que l'âme ressent dans un endroit haut et caché.

Nous pouvons comprendre d'après cela, pourquoi la Tsaraat était une « maladie des justes » uniquement. En effet, une personne ordinaire ne reçoit pas les signaux de l'âme, mais s'identifie parfaitement à la « peau du serpent ». Seuls chez les personnes de haut niveau, qui ressentent cette difficulté de l'âme à apparaître dans son intégralité, la peau du corps est touchée

La réparation de cette lèpre était dans une prise de conscience de notre enfermement et notre incapacité de briser notre « peau » pour arriver à voir plus loin que nous même. D'ailleurs Onkelos traduit toujours Tsaraat par Sguirou – enfermé. Ceci nous permet de comprendre également le rôle indispensable du Cohen « fils de Aharon », dans la détermination d'une Tsaraat ainsi que sa purification et sa guérison. Le rôle d'Aaron en tant que Cohen Gadol (grand prêtre), était « d'aimer la paix et de la rechercher », c'est d'ailleurs la raison pour laquelle ceux sont les Cohanim qui ont reçu la responsabilité de bénir le peuple « avec amour ».

A nous de choisir si nous voulons nous connecter à notre âme originelle, le Nefesh 'Haya, ou bien tomber dans le déterminisme du Serpent, nous condamnant à nous défaire d'une vision unificatrice du monde, et passer notre temps à critiquer et diviser toute espace commun. Permettez juste de dévoiler que la différence numéologique entre – Nefesh (430) et – Nah'ash (358) est : 72, la valeur numérique de Hessed. Ce chiffre est aussi la somme de l'ensemble des sortes de Tsaraat existantes comme le relève déjà le Maharal de Prague.

**Ce feuillet d'étude est dédié pour la guérison complète de tous les malades**





## L'après-Pessa'h

Par l'Admour de Koidinov shlita

Nous nous trouvons maintenant après Pessa'h, fête par laquelle les Béné Israël reçoivent la force de se renforcer dans la foi, comme il est dit dans le livre Meor Enayim : "sans la fête de Pessa'h, aucun juif ne pourrait se renforcer dans sa foi tout au long de l'année".

Ainsi nous pouvons expliquer ce qui est dit dans la Haggadah : "que demande le fils intelligent : « Que veut dire ce service, ces décrets et ces lois que vous a ordonné notre Dieu ? » Tu lui répondras en lui enseignant les lois de Pessa'h : « on ne mange pas de dessert après le korbane Pessa'h » (de nos jours « après la matsah de l'Afikomane »)". Le fils intelligent fait allusion au juif qui veut toujours apprendre et s'élever dans le service divin, et lorsqu'il voit toutes les Mitsvot qu'il faut accomplir le soir de Pessa'h, il demande : « que veut dire ce service, ces décrets etc.... », autrement dit : « quelle est la raison et le but de l'accomplissement de tous ces commandements ? »

Tu devras alors lui enseigner les lois de Pessa'h, que l'on ne doit rien goûter après l'Afikomane, afin que le goût de la matsah reste dans notre bouche, et ceci est la réponse à sa question ; le but de l'accomplissement des Mitsvot de Pessa'h n'est pas seulement pour se renforcer pendant la fête, mais aussi pour garder encore le goût de la matsah par la suite, c'est-à-dire que la matsah qui est appelée "*nourriture de la foi*" (מיכלא (דמחה מנותא), laisse dans notre bouche un goût qui nous aidera à nous renforcer dans cette foi tout au long de l'année.

Nous vivons actuellement une période dans laquelle nous avons besoin de fournir des efforts surhumains pour nous renforcer dans la foi, car beaucoup de Béné Israël ont besoin de guérison, et même ceux qui ne sont pas malades sont forcés de rester chez eux et ne peuvent pas vivre une vie normale. Même à la synagogue, personne ne peut y entrer pour prier et étudier, il ne nous reste alors qu'à nous renforcer dans notre foi en Dieu, puis comprendre et savoir que tout vient de Lui et que tout ce qu'il fait n'est que pour le bien.

Voici ce que nous a dit l'Admour Chlita durant la fête : "Ce n'est pas un hasard si cette période terrible a commencé avant Pessa'h, car des ceux il a été décidé que de cette fête nous puissions puiser toute la foi et la force dont nous aurons besoin dans le futur, et il ne faut surtout pas tomber dans la tristesse en cette période. Ainsi avec l'aide de Dieu nous mériterons vite de sortir des ténèbres vers une grande lumière."



**« Le Cohen ordonnera, ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jetteront vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. »** (Vayikra 14;40)

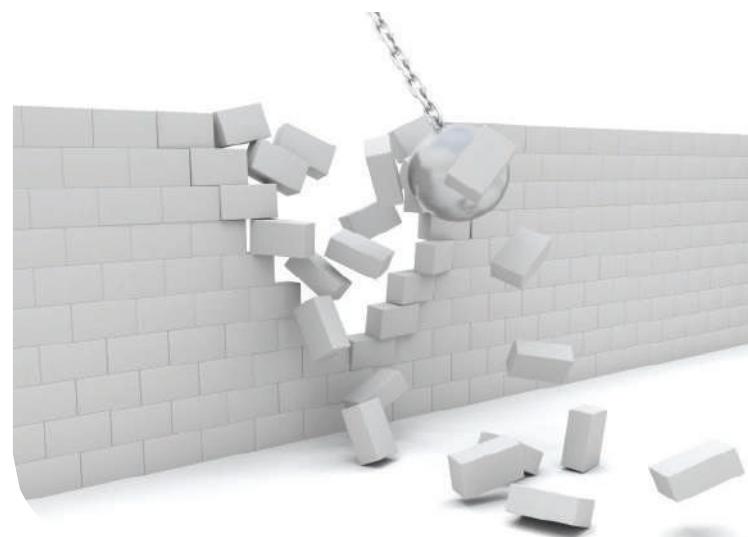
Dans les Paracha Tazria-Metsora, la Torah nous parle d'un homme qui découvre qu'il a une plaie de lèpre sur une des parties de son corps, ses vêtements ou sur les murs de sa maison. Il doit alors appeler le Cohen pour qu'il vienne vérifier : est-ce que c'est bien la lèpre/tsaraât ou non? Un processus de vérification commence et à plusieurs reprises le Cohen le visitera et l'examinera pour définir la nature de cette affection. S'il s'avère qu'il s'agit de tsaraât : « Le Cohen ordonnera, et ils retireront les pierres dans lesquelles est l'affection, ils les jettent vers le dehors de la ville, vers un lieu impur. ». En d'autres termes les murs de sa maison doivent être détruits.

La Michna dans Négaïm (12;6) fait remarquer que la mention du pluriel (ils retireront), fait référence aux pierres du mur de l'affecté, mais aussi celles du voisin. Si un mur était mitoyen à deux voisins, l'un Tsaddik, l'autre mauvais, et que la plaie atteigne le mur commun on détrira ce mur, selon le dicton : « Malheur au méchant et malheur à son voisin ». (Rabénou Ovadia Barténora) Mais pourquoi le voisin devrait-il aussi détruire son mur ?

La Guémara (Arakhin 16a) nous enseigne « Chemouël bar Na'hmani a dit au nom de Rabbi Yo'hanan, que les plaies de Tsaraât proviennent de sept choses, le Lachone hara', le meurtre, les faux serments, la débauche, l'orgueil, le vol et l'avarice. »

À la fin du traité Souka (56 b), la Guémara rapporte une Tossefta qu'au temps des Grecs et du Cohen gadol Matatia fils de Yo'hanaane, qu'une certain Myriam, fille de Bilga renia sa religion et épousa un officier grec. (Bilga était le nom d'un michmar, et « fille de Bilga » signifie que la famille de cette femme appartenait au michmar Bilga. Un Michmar est littéralement une garde, 24 familles se partageaient à tour de rôle le service au Beth-Hamikdach).

Quand les grecs envahirent le Beth-Hamikdach, elle s'approcha de l'autel, en le martelant avec sa chaussure, proféra des paroles injurieuses : "Lokos, lokos !" (Loup, loup! En grec) jusqu'à quand vas-tu encore engloutir l'argent d'Israël, des animaux qu'on apporte sur toi, alors que tu ne les aides pas en période de détresse ! Et la tossefta poursuit et explique que lorsque les Sages ont eu connaissance de ce fait après la victoire des 'hachmonaïm, ils ont pris trois mesures de sanction contre tout le michmar de Bilga. La Guémara applique à leur sujet le dicton traditionnel : « Malheur au méchant, et malheur à son voisin ».



Et la Guémara demande : "Est-ce parce que la fille d'un michmar qui a agi ainsi alors son père doit-être pénalisé ?" Et la Guémara répond "oui", comme le montre le dicton populaire : « ce qu'un enfant dit, c'est soit de son père, soit de sa mère qu'il l'a entendu ». De même cette Mirim, si elle n'avait pas entendu son père mépriser les sacrifices, elle n'aurait pas parlé ainsi. Aussi, parce que son père était chef de michmar, on a puni tous les membres du groupe ? « Oui », car "Malheur au méchant et malheur à son voisin".

Tous les matins, nous récitons dans les bénédictions du matin de nous délivrer du mauvais voisin et des mauvaises fréquentations. C'est le terme « mauvais/Râ » qui est utilisé et non « impie/Rachâ ». Même si le voisin n'est pas forcément un impie, son influence dans la vie de tous les jours est dangereuse. Comme il est enseigné dans la Pirkei Avot (1;7), il est dit « Nitai d'Arbel disait : « Eloigne-toi d'un mauvais voisin, ne t'associe pas à un impie ... »

Cet enseignement est difficile à comprendre : s'il est interdit à une personne d'habiter près d'un mauvais voisin, n'est-il pas évident, a fortiori, qu'elle ne doit pas s'associer à lui ?!



## Autour de la table de Chabat

Rav David Gold

Le verset dit que le metsora après avoir été décrété « impur » par le Cohen devait sortir de la ville et dire à toute personne qui s'approchait de lui « Tamé Tamé »/Impur, Impur. La première raison : pour que les gens ne deviennent pas à leur tour impurs par sa proximité (celui qui était à son contact devenait impur jusqu'au soir et devait se tremper au mikvé). À l'époque du temple, à cause des sacrifices et de la Trouma, beaucoup de gens, (les Cohanim mais aussi de simples juifs) faisaient attention à rester purs.

Le Zikhron Yossef donne un 'hidouch/une explication nouvelle. La guemara 'Houlin enseigne que le cri du metsora « tamé tamé » alors qu'il était sur les bas côtés de la route, servait à pousser son prochain à prier pour sa guérison. Or, il existe un principe : la prière d'un malade pour lui-même est plus écoutée par Hachem que toute autre prière (comme le rapporte Rachi sur la prière d'Ichmael/Berechit,21.17). Donc, pourquoi le metsora ne priaît pas pour lui-même ?

Il répond d'après le saint Zohar (rapporté dans le Chemirat Halachone Chaar Hazéhira 7) : l'homme qui a impurifié sa bouche par des paroles

interdites entraîne que sa prière ne monte pas au Ciel ! En effet, toute l'impureté qu'il a créée par sa mauvaise parole entraîne que sa supplique est interceptée avant même d'arriver devant le Trône Céleste ! Et donc notre Metsora aura besoin de l'aide du Clall Israel intercédant en sa faveur devant Hachem pour le guérir !



Rav David Gold ☎ 00 972.390.943.12



## L'anecdote de la semaine

Ray Moché Bénichou

**«J'ai observé quelque altération dans ma maison» (14-35).**

D e nombreux Juifs pratiquants ont immigrés en Israël il y a plusieurs générations. Une fois sur place, les personnes responsables de leur intégration dans le pays leur expliquèrent que la pratique du Judaïsme était désuète. Ils les encouragèrent à se détourner de l'étude de la Torah et de l'accomplissement des mitsvot. Quelle est la vérité? Exactement l'inverse!

En Israël, il faut en effet accomplir les mitsvot avec beaucoup plus de précaution. Pourquoi? Car Israël est le palais du Roi et ses habitants sont ses invités d'honneur. Ainsi, il faut se comporter plus convenablement qu'ailleurs; il est extrêmement grave de se révolter contre le Roi au sein de son palais! C'est "le pays sur lequel Hachem porte son regard", "afin de surveiller ses habitants et d'examiner leurs actes".

De plus, Moché rabénou nous a prévenu d'être prudent et de ne pas commettre de faute: "pour que la terre ne vous vomisse pas comme elle a vomi ses habitants non Juifs avant vous", le Cananéen et l'Amoréen. Et si Sodome et Gomorrah n'avaient pas été situés en Israël, ces villes n'auraient pas été détruites.

Sur notre paracha, le Ramban écrit que les altérations des maisons se produisaient précisément en Israël car c'est la terre qui appartient à Hachem, c'est la terre choisi par Hachem. Ainsi, les punitions y sont sévères et plus brusques qu'ailleurs.

Il en est de même en ce qui concerne les mitsvot! Toute mitsva accomplie en Israël est comme une offrande au Roi au sein de son palais; ainsi, sa récompense est supérieure. Chaque prière et chaque supplication de recevoir la délivrance enracinent en nous la foi. La graine de la vérité nous fera mériter la délivrance et la prospérité. Multiplions les mitsvot afin que nos mérites croissent comme les graines de la grenade!!!

Un roi était intelligent, sage et avait bon cœur. Il n'avait cependant pas d'enfant qui hériterait de son trône. Ainsi, il se mit à la recherche d'un futur héritier parmi les habitants de son royaume. Pour recevoir ce haut poste, il prépara un examen spécial: il distribua des graines à tous les enfants du royaume. Chaque enfant reçut l'ordre de planter ses graines et de veiller à ce qu'elles poussent. Le roi annonça que l'enfant qui posséderait la plus belle fleur royale recevra le titre de prince. Tous les enfants prirent les graines, les plantèrent, les arrosèrent et les entretenirent



sauf un enfant dont les graines ne donnèrent pas de fleurs. Il fit tout son possible pour les faire germer mais en vain, rien ne poussa.

Le jour tant attendu arriva! Tous les enfant se présentèrent émus revêtus de leurs habits de fête. Chacun portait fièrement ses pots de fleur dans lesquels avaient germé des fleurs magnifiques afin que le roi les aperçoive de son carrosse et puisse choisir l'heureux héritier du trône royal. Le roi observa de sa place les différents pots de fleurs mais fut déçu. Des dizaines et des centaines de milliers d'enfants avaient participé mais aucun d'entre eux ne convenait. Soudain, le roi aperçut un enfant qui portait un pot de fleur vide.

Le roi l'interpella et lui dit: "Viens, mon fils, pourquoi n'as-tu pas fait germer la graine que je t'ai donnée?" L'enfant répondit en pleurant: "Mon roi, je ne comprends pas ce qui c'est passé. J'ai travaillé dur pour faire germer cette graine mais rien n'a poussé. J'ai pleuré, j'ai supplié le ciel, mais je n'ai pas été exaucé, rien n'a poussé!"...

Le roi lui dit: "Tu seras mon fils, le futur héritier de mon trône!" Tous s'étonnèrent de cette surprenante décision et demandèrent au roi une explication.

Le roi expliqua ainsi: "Toutes les graines que j'ai distribuées étaient déjà mûres. Comme vous le savez, une graine mûre ne peut pas germer. Tous les enfants ont échangé leurs graines avec d'autres graines et ont réussi à faire pousser des fleurs. Un seul enfant n'a pas échangé ses graines car il est honnête et la vérité est importante pour lui. Il a continué à espérer voir germer des fleurs, il a prié pour qu'elles poussent; c'est cela la graine de la vérité que je voulais trouver chez mon futur héritier. Celui pour qui la vérité éclaire la route et pour qui toute la vie repose sur cette même vérité, mérite de recevoir la royauté.

Quand on prie et quand on supplie Hachem de mériter la prospérité et que rien ne vient, si nous persévérons tout de même de prier et de supplier, de croire et d'espérer en sachant que de toute façon tout vient de Lui, la véritable foi s'enracine dans notre cœur et va en s'intensifiant avec chaque larme versée, avec chaque prière supplémentaire. En fin de compte, ces larmes et ces prières nous conduisent précisément vers la prospérité tant désirée!

Rav Moché Bénichou

Il aurait fallu, à première vue, mentionner ces deux points dans l'ordre inverse : « Ne t'associe pas à l'impie et éloigne-toi d'un mauvais voisin ». L'auteur de cette Michna semble nous enseigner ici que si l'homme ne s'éloigne pas d'un mauvais voisin, il finira par s'en rapprocher. Il sera influencé par ses mauvaises actions et, bien qu'il soit au départ tsadik, il deviendra avec le temps lui aussi impie.

Le Rav Nissim Yaguen Zatsal écrit : Que David Hamélékh, débute le livre de Téhilim par: Heureux l'homme qui ne suit point les conseils des méchants, qui ne se tient pas dans la voie des pécheurs, et ne prend point place dans la société des râilleurs. David Hamélékh ne dit pas : « Heureux l'homme qui étudie la Torah sans arrêt », ou « Heureux l'homme qui applique toutes les mitsvot »... Car il sait que toute la Torah et toutes les Mitsvot ne pourront pas protéger l'homme s'il se joint à un mauvais entourage. Par conséquent, au début des Téhilim, il met l'homme en garde au sujet de ce grave danger.

La Guemara Taanit 24a rapporte un fait exceptionnel au sujet de Rabbi Yossi de Youkrat assidu et plongé dans l'étude de la Torah, il ne perdait jamais une minute de son temps. Pour assurer sa subsistance et celle de ses proches, il louait son âne et pour ne pas interrompre son étude, il plaça un panier sur l'âne avec le prix de la location par jour en fonction de la distance parcourue. Lorsque le locataire plaçait la somme correspondant au trajet dans le panier, l'âne démarrait, mais si elle était manquante ou excessive, il ne bougeait pas. En fin de la journée, l'âne regagnait seul la maison de Rabbi Yossi. Un jour, bien que la somme mise fut exacte, l'âne resta immobile sans vouloir repartir.

Le locataire surpris en cherchait la raison et découvrit bientôt qu'il avait oublié une paire de sandales sur le dos de l'âne. Ce n'est qu'après les avoir été ôtées de là, qu'il repartit chez son maître. Comment un âne peut en arriver à se comporter ainsi ? Est-il surdoué ?

C'est tout simplement parce que son maître Rabbi Yossi, était si scrupuleux dans les domaines monétaires, que ce comportement eut une influence sur tout son entourage jusqu'à son âne !

Rappelons que la génération du déluge était tellement corrompue que les hommes avaient réussi à influencer et endommager même les animaux et la nature, et si cela ne vous parle pas écoutez l'histoire suivante :

Rav Zamir Cohen rapporte un documentaire de la National Géographique qui explique qu'à San Francisco une espèce d'oiseaux était en voie de disparition. Après recherches, les analystes expliquèrent que les oiseaux étaient devenus homosexuels, comme une bonne partie de la ville ! Ce qui avait emmené à sa disparition.

À l'inverse ici, un homme pur, scrupuleux dans ses actions et cherchant à tout prix à ne pas causer de dommage à autrui, influence et sanctifie son entourage.

On comprend pourquoi la Torah ordonne au Cohen de détruire le mur mitoyen de celui qui avait contracté la tsraraat.

Efforçons-nous de faire attention à notre entourage et celui de nos enfants, que ce soit au travail, à l'école ou même la famille. Un entourage qui peut être physique ou matériel. Même un petit écran de 5cm sur 10 pourrait avoir autant voire plus de conséquences néfastes qu'une personne peu fréquentable. Ouvrons les yeux, et restons attentifs.

Chabat Chalom!

Rav Mordékaï Bismuth ☎ 054.841.88.36  
mb0548418836@gmail.com



Préparons-nous à...  
...la Séfirat Haômère  
Extrait de "49, chaque jour compte"

## QUESTIONS-RÉPONSES

**Quel type de fête est-il permis d'accompagner de musique pendant la période du Ômère ?**

Une fête de Mitsva telle qu'une brit-mila, pidyon habène, siyoun mas-sékhète, ou bar-mitsva [pour un enfant qui atteint l'âge de 13 ans pendant cette période] pourra être accompagnée de musique sainte. En effet, pour toute joie de Mitsva, il y aura lieu d'être plus souple. (Yé'havé Daat Tome 6 Chap. 34 ; Or Lé Tsion Tome 3 p. 183)

Il est inutile de préciser qu'il s'agit de chants Kodech et de danses conformes à la Halakha, c'est-à-dire des danses séparées par une mé'hitsa/cloison entre hommes et femmes. Il faut prendre garde à ce que ces fêtes de Mitsva ne se transforment pas en joie frivole. On observera donc avec soin les règles de Tsniot et de séparation entre les hommes et les femmes.

En effet, l'essentiel d'une fête de Mitsva [mariage, Bar-Mitsva, Brit-Mila...], c'est qu'elle soit organisée dans la Kédoucha/sainteté, c'est-à-dire avec une séparation complète entre les hommes et les femmes. Si cette séparation n'est pas respectée, il n'y aura pas de Mitsva de participer à un tel événement, car Hachem ne se réjouit pas de telles réunions. Il sera bon que chaque personne animée de la crainte divine s'applique à éviter tout écart et à préparer ces fêtes dans la pureté et la sainteté et ainsi, Hachem se joindra à sa joie. Heureux celui qui agira ainsi car, comme il est dit dans les Pirkei Avot (5:18) : « Quiconque apporte du mérite aux autres sera éloigné de la faute... et le mérite des autres dépend de lui ».

**Est-il permis de se marier ou de fiancer pendant cette période ?**

Le Choul'hane Arou'h (chap. 493 §1) écrit que nous avons coutume de ne pas faire de mariage depuis Pessa'h jusqu'au 34ème jour du Ômère, en souvenir de la disparition des 24000 élèves de Rabbi Akiva qui eut lieu pendant cette période. ('Halone Ovadia, Yom Tov 253) Cependant, dans un cas de force majeure, il sera permis de se marier pendant cette période. Bien entendu, il faudra l'accord d'une autorité rabbinique. ('Halone Ovadia, Yom Tov 257) Par contre, il est permis d'organiser des fiançailles, mais sans musique. ('Halone Ovadia, Yom Tov 258)

**Existe-t-il une coutume de ne pas travailler pendant la période du Ômère ?**

Le Choul'hane Arou'h (chap. 493 §4) écrit que les soirs de la Séfirat Haômère, les femmes ont pour coutume de ne faire aucun travail pendant la demi-heure qui suit le coucheur du soleil. Le Michna Beroura (§18) inclut aussi les hommes dans cette coutume. Les travaux en question sont ceux tels que la couture, le tricotage, la broderie. Il existe deux raisons à cela :

Le Tour (simane 393) explique que c'est en souvenir des 24000 élèves de Rabbi Akiva dont l'enterrement avait lieu chaque soir de cette période. Or une loi stipule que lorsqu'un grand Rav décède, il nous est interdit de travailler pour pouvoir participer à son enterrement. Si on s'arrêtait à cette seule explication, à partir du 34ème jour, on pourrait travailler le soir. Mais une seconde raison est mentionnée : il est écrit dans la Torah :

« Vous compterez pour vous, du lendemain du Chabat, du jour où vous apporterez le Ômère de l'offrande balancée, sept Chabatot [semaines] complètes. ». Le terme "Chabat" fait allusion à une idée de cessation. Ainsi, jusqu'au moment de la Séfira/compte, à l'heure de la sortie des étoiles, on devra cesser toute activité. (Or Lé Tsion Tome 3 p. 186) Il ne faudra pas réprimander une personne qui travaillerait pendant la demi-heure qui suit le coucheur du soleil, car ce n'est pas une obligation mais uniquement une coutume. Dans tous les cas, une personne pour laquelle ces travaux sont sa source de revenus n'aura pas besoin d'être stricte à ce sujet. ('Halone Ovadia, Yom Tov p. 271)

[Retrouvez encore de nombreuses « questions-réponses » dans le Ebook « 49, chaque jour compte » en téléchargement libre sur notre site](#)



## L'ère de la délivrance

Réflexion sur notre temps

## FAIRE TÉCHOUVA : LE DÉBUT DE LA VÉRITABLE DÉLIVRANCE

**L**a notion d'avènement messianique correspond à ce que nous disons dans la Haggada de Pessa'h : « Il nous a conduits de l'esclavage vers la liberté etc, des ténèbres vers la grande lumière ». En effet, le point essentiel de la délivrance à venir, c'est le passage des ténèbres à la lumière. En réfléchissant à la notion de retour à D..., on s'aperçoit que, de toute évidence, ce passage en est aussi le point essentiel. Rabénou Yona, dans son livre « Les Portes de la Téchouva » (2,3) écrit : « Un homme, lorsqu'il entend des paroles de remontrances des Sages et des Maîtres, doit y être attentif, s'y soumettre et revenir à D... ; il doit les accepter sincèrement sans rien en retrancher. C'est alors, en un seul instant, qu'il passe « des ténèbres à la grande lumière ». A partir du moment où il écoute attentivement, comprend, revient au bien et accepte les paroles de remontrance, il se transforme radicalement par ce profond retour à D... ». La notion de retour à D... correspond donc bien à un passage de l'obscurité à la lumière et c'est cela la délivrance à venir, une délivrance de l'âme.

Dans le Traité Yoma (86b), Rabbi Yonathan dit : « Grand est le retour à D... parce qu'il rapproche le temps de l'avènement messianique ». En note, la Massoret Hachass rapporte au nom du Yalkout Chimoni une autre version : « parce qu'il « amène » l'avènement messianique », comme il est dit : « Ouva létzion goel oulchav péchâ bêYaakov-Un rédempteur viendra pour Sion et pour les pécheurs repentants de Yaakov » (Isaïe, 59,20).

Pourquoi le rédempteur viendra-t-il pour Sion ? Parce que les pécheurs de Yaakov se repentiront. De là découle un principe important concernant la délivrance messianique : chacun est tenu de faire le maximum



pour hâter sa venue. En effet, ne nous est-il pas demandé : « Retourne à D... la veille du jour de ta mort » (Maximes des Pères), c'est-à-dire chaque jour, car qui connaît son heure ? Grâce à ce retour l'homme rapproche la délivrance finale.

« Un rédempteur viendra pour Sion et pour les pécheurs repentants de Yaakov, parole de l'Eternel ». Le retour à D... ouvre les portes de la délivrance des exilés puisqu'il en est le commencement. C'est à nous de faire le premier pas, ainsi qu'il est dit : « Je suis à mon bien-aimé et mon bien-aimé est à moi » (Chir Achirim 6,3).

« Je suis à mon bien-aimé » et alors « mon bien-aimé est à moi ». C'est ainsi que D... nous demande : « Ouvrez-moi, dans vos coeurs une porte de la taille du chas d'une aiguille et j'y ouvrirai alors une porte aussi grande que celle d'un palais ». « Une porte de la taille du chas d'une aiguille »... c'est le retour à D... ; « Et j'y ouvrirai alors une porte aussi grande que celle d'un palais »... c'est l'avènement messianique.

Le monde ici-bas est obscurité et ténèbres « Tu amènes les ténèbres et c'est la nuit » (Téhilim 104 ;20) : il s'agit de ce monde qui est comparable à la nuit (Baba Metsia 86). L'homme a pour tâche dans ce monde de retourner à D... la veille du jour de sa mort ». Mais l'homme sait-il quel jour il devra mourir ? C'est donc aujourd'hui même qu'il doit revenir à D..., demain il sera peut-être trop tard. De la sorte, la vie entière devient un retour continu à D... et, par ce passage de l'obscurité à la lumière, l'homme délivre son âme des ténèbres de ce monde.

Extrait de l'ouvrage « Réflexions sur la délivrance de Rav Shalom Shachne ZOHN

L'étude de cette semaine est dédiée pour:

Vous désirez participer à l'édition et la diffusion de "La daf de Chabat" veuillez prendre contact [dafchabat@gmail.com](mailto:dafchabat@gmail.com)

La guérison complète et rapide de Yaakov Leib ben Sarah parmi les malades du peuple d'Israël

La guérison complète et rapide de Elisha ben Myriam parmi les malades du peuple d'Israël

La réussite spirituelle et matérielle de Raphaël ben Sim'ha Joëlle Esther bat Denise Dina

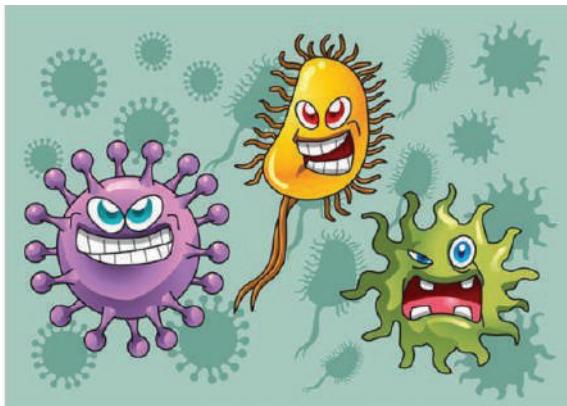
La réussite spirituelle et matérielle de Patrick Nissim ben Sarah Martine Maya bat Gaby Camouna

La guérison complète et rapide de tous les malades de Am Israël

La guérison complète et rapide de Albert Avraham ben Julie parmi les malades du peuple d'Israël

# AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°225 Tazria

On souhaitera et on priera pour la bonne santé de tous les malades du Clall Israel et en particulier de Yéhia Ben Aïcha, Yéhouda Ben Esther, Yacov Ben Yohéved, David Ben Dida, Esther Bat Luisa, Bernard Bearl Ben Itshaq (famille Encel, Maison-Alfort)... parmi tous les malades du peuple juif.



comportement exemplaire dans de nombreux domaines et en particulier celui de la parole. Le Hafets Haïm dans son livre du Chmirat Halachone explique la gravité de cette faute en expliquant que la parole est un outil très précieux qui a été donné à l'homme (le pouvoir de transformer une pensée ou un sentiment et l'extérioriser pour le faire partager à son entourage). Donc lorsque -à Dieu ne plaise- l'homme commence à salir son ami et ses proches, il perd sa qualité d'être humain créé à l'image de Dieu. A une époque plus lointaine, la médisance entraînait automatiquement cette sorte de lépre. Seulement Hachem agissait avec beaucoup de mansuétude et ne s'attaquait pas de suite au corps mais aux murs de sa maison. Donc dans un premier temps le médisant découvrait des tâches sur les cloisons de sa maison. S'il ne faisait pas Téchouva (par exemple en apprenant les lois de la parole) alors les tâches se retrouvaient sur ses vêtements puis en dernier ressort sur sa peau! Et à ce stade avancé, il fallait passer par une période d'isolement du reste de la communauté (car le lépreux l'im purifiait son entourage). Le Hafets Haïm demande à quoi bon connaître ses lois d'isolements, car ces éruptions cutanées ont disparu de nos contrés? La réponse courante sera que ces lois font partie du

quorum des décrets de la Thora donc elles sont d'ordre transcendantes et en cela on accomplira la Mitsva de l'étude de la Thora. Seulement pour être exhaustif le Hafets Haïm donne d'autres réponses. L'une d'entre elle, c'est que cette lépre **apparaîtra sur l'homme lorsque -après 120 ans- il voudra profiter de l'éclat de la splendeur Divine**. En effet, après notre passage sur terre on voudra TOUS profiter du salaire de nos bonnes actions pratiquées sur terre (et c'est normal: tout travail a droit à une rétribution). Or la personne qui a proféré dans sa vie de nombreuses paroles venimeuses ne le pourra pas car elle sera repoussée du Gan Eden comme le lépreux est repoussé du campement (sur terre)! Et en final elle **purgera sa punition dans l'enfer**. D'autre part, il est rapporté dans d'anciens livres que l'homme qui parle en mal sur son prochain **perdra sa fortune**. En effet, d'une manière générale c'est son ego qui pousse l'homme à juger sévèrement son prochain. Si l'homme acquiert l'humilité alors il sera d'une manière automatique enclin à moins parler (en mal) sur son prochain car il n'aura pas de difficultés à placer son ami au-dessus de lui (par exemple il verra les qualités de son ami qu'il ne possède pas -car **dorénavant il connaîtra ses propres qualités et défauts-**) et donc ne dira pas de mauvaises paroles. Par conséquent, pour remédier à ces mauvais traits de caractère (de parler en mal) Hachem enverra la pauvreté qui amènera à ce magnifique trait de caractère qu'est l'**HUMILITE**. Le développement est intéressant mais aujourd'hui l'étude de ces Parachas prend un autre relief. En effet, l'épidémie de Corona qui

## Corona et amour fraternel ....

Cette semaine, si Dieu le veut, on lira deux Parachas: Tazria et Métsora. Ce sont des passages du troisième livre de la Thora qui traitent des lois du lépreux. Dans "Tazria" sont décrits les différents symptômes de la maladie. Cela pouvait être sur les murs de la maison, les habits et jusqu'à l'homme. Tandis que dans la Paracha "Métsora" il s'agira de la manière de purifier le lépreux après que les éruptions cutanées aient disparu. Toutes ces lois sont assez complexes (la lépre, se définit par des petites taches plus ou moins blanches sur la peau de l'homme). Suite à cela, c'est un Cohen qui sera le seul habilité à décréter si la personne atteinte, prendra le statut de "Métsora" ou non. Ce Cohen, devait connaître toutes les différentes sortes de lépreux pour décréter si la personne était pure ou non. Dans ce dernier cas, la personne devait s'écartier du camp et être mise en quarantaine durant une première semaine puis au bout de ce temps le Cohen venait rendre à nouveau visite au malade pour vérifier la progression ou la régression des tâches. Dans le cas où les tâches auraient grandi (plus de la surface d'un Griss/ la surface d'une fève) alors la personne était mise en quarantaine d'une manière définitive. Dans le cas où la tâche était identique le malade était confiné une seconde semaine et à nouveau au bout de deux semaines le Cohen se rendait auprès du 'lépreux'. Si l'irruption cutanée gardait la même taille alors il était décrété pur mais si elle s'était agrandie la personne était considérée définitivement comme Métsora/lépreux. Quand on parle lépre, ce n'est pas vraiment exact puisque les Sages de mémoires bénies expliquent que cette maladie avait une cause spirituelle. En effet, la Guemara dans Arahin (16) enseigne que c'est le Lâchon Ara (médisance) qui provoquait de tels symptômes. On le sait, la Thora demande à l'homme un

sévit nous fait prendre conscience, que la pureté et impureté dont la Thora parle il y a plus de 3500 ans sont très proches de toutes les injonctions du ministère de la santé (***quand il fonctionne bien...***). Par exemple ne pas s'approcher à moins de 2 mètres, ne pas se trouver en collectivité (10 personnes) sous un même toit et *sans oublier de mettre des masques sur le visage dans les déplacements etc...* C'est étrangement semblable à une partie des lois qui prévalaient dans les temps anciens. Ainsi le lépreux impurifiait son entourage par sa présence (et lorsqu'il était décrété Métsora définitivement, il devait sortir de la ville et ... **se recouvrir la tête...**)! Donc peut-être nous aurons une autre réponse à la question du Hafets Haïm, aujourd'hui on devra bien tenir sa langue car les dégâts provoqués ressemblent... à Corona. Donc lorsque les Sages ont écrit que la lèpre est due à la médisance c'est peut-être aussi une allusion à cette épidémie qui serait due à une mauvaise utilisation de notre parole. On le sait, la mauvaise langue amène **la zizanie au sein de notre proche entourage, dans les familles et la dislocation des liens de fraternité. Or Corona entraîne que chacun doit prendre ses distances avec autrui**, intéressant, non? Donc c'est peut-être le temps de réfléchir sur le pouvoir de notre parole et de savoir que la Thora attend de nous qu'on ait une parole positive et non destructrice (pareil pour ce qui est l'écrit; **Le Lachon Hara dans les réseaux sociaux est prohibé**).

Il reste que tout n'est pas interdit, car par exemple lorsqu'on vient **rétablissement le droit et la justice** on pourra utiliser notre parole pour fustiger le mécréant ou protéger son prochain du danger d'une association avec telle ou telle personne... Autre exemple, dans le cas d'une présentation, lorsque l'on sait qu'une des parties a "oublié" de préciser une tare rédhibitoire (genre une maladie incurable -que Dieu nous en garde) alors on devra prévenir la deuxième partie... Attention on devra le faire que dans l'intention d'aider son prochain et pas parce qu'on haït -par ailleurs- la deuxième personne... Les choses sont délicates mais il existe de très bons livres qui pourront nous aider à garder une bonne langue (par exemple le livre du Rav Moché Kaufman Chlita de Bné Brak). En un mot, Corona nous aidera à multiplier les gestes d'amour et de fraternité. Et si, au grand jamais on a eu des déboires avec des amis ou son proche entourage, c'est le moment (Corona) ou jamais de crever l'abcès ! On prendra son téléphone/Cacher (qu'on a de toutes les façons 24/24 dans sa main **et pour une fois se sera très utile!**) de chercher un numéro mis dans les "**indésirables**", puis de l'envoyer (c'est compris dans le forfait), de bien racler sa gorge avant de lui dire... **"tu sais pour tout ce que je t'ai fait... je te demandes de me pardonner..."**. On finira par la prière du Rav Elméleh de Lizentsq: " Au contraire, fait -Hachem- que je ne vois que les bons traits de caractère de mon ami, et qu'Hachem me

protège d'avoir une quelconque haine vis-à-vis de mon prochain **afin qu'il (Hachem) déverse de sa mansuétude et de son amour.**"

### Corona et le sourrire...

On rapportera cette semaine une anecdote rapportée par le Rav Zukerman Chlita, Rav de l'hôpital de Bné Brak. Une fois, le rav Wozner Zatsal est venu faire une visite dans l'hôpital de Bné Brak: "Mayane Hayéchoua" (vous connaissez certainement cette ville qui est décriée dans les réseaux d'information **d'une manière éhontée**... Certainement qu'ils n'ont pas encore lu notre feuillet ou qu'ils n'ont pas grand- chose à faire ces derniers temps...**ou les deux à la fois**.... Cela remontait à quelques années (le Rav est décédé il y a près de quatre ans). A l'occasion, tout le staff des médecins et aussi une bonne partie des malades et leurs familles sont venus le recevoir. Le Rav de l'hôpital se présenta au Rav Wozner et lui posa une question, celle d'un malade : "Un malade m'a posé une question difficile. Il s'agit d'un homme qui a la cinquantaine mais qui est désespéré. En effet, il ne peut bouger aucun de ses membres sans aide médicale, il demande: dans ces conditions peut-il dire la bénédiction du matin "Chéassa Li Kol Tarski"/**qui m'a donné (Hachem) tous mes besoins**. "Or comme il ne peut pas bouger: **est-ce qu'il peut véritablement bénir Hachem dans de telles conditions?**" Le rav Wozner comprit la gravité de la situation et demanda aussitôt à rencontrer le malade. A l'entrée du Rav dans la chambre, le malade essaya tant bien que mal de se redresser en gémissant **mais AUSSI il avait un large sourire à la bouche** (car ce n'était pas tous les jours qu'un grand Rav venait à son chevet). Le Rav Wozner dira ces paroles: " Ton état me rappelle un épisode qui remonte à 80 ans en arrière... J'étais alors un jeune homme dans la ville de Lublin en Pologne. A l'époque j'étais un élève du Roch Yéchiva Rabi Méir Chapira (l'instigateur du Daf Hayomi). Un jour il visita l'hôpital de la ville. Le Rav rencontra les malades les plus gravement atteints **afin de les réconforter par des paroles d'encouragements (comme quoi les Rabanims n'ont pas besoins de Corona pour faire régner la paix et la fraternité dans la communauté...)**. Une fois, lorsque le Rav est entré dans une des pièces, il a vu un malade qui fit de son mieux pour recevoir le recevoir. Il se redressa et fit comme toi un très large sourire. Le Rav -Rav Chapira-lui demanda: " cette joie qui se lit sur ton visage, à quoi sert-elle? L'alité répondit: d'après la loi juive, je devrais me lever et servir de mon mieux un Rav d'Israël, or je ne peux rien faire -vu mon état déplorable-: impossible à moi de bouger le moindre de mes membres. **Donc il ne me reste plus qu'à offrir ce sourire au Rav et en cela je le servirai de la meilleure manière! Car puisqu'il ne me reste plus que cela, c'est mon rôle sur terre à ce moment!** Et lorsque je fais ce sourire,

## AUTOUR DE LA TABLE DU SHABBAT N°225 Tazria

j'accomplis la mission qui m'a été assignée sur terre à ce moment par le Boré Olam! Fin de l'anecdote qui remonte à près d'un siècle en arrière... Le rav Wozner continuera en disant: Même toi, tu me demandes comment faire une bénédiction : "qu'Hachem m'a octroyé tous mes besoins alors que je ne peux pas bouger mon petit doigt facilement!" Saches, que si tu fais tout ce qui est dans tes possibilités en cet instant, ton action sera considérée dans les Cieux plus encore qu'un homme qui a toutes ses facultés et qui fait plus que toi mais pas en fonction de ses propres capacités! Toi, c'est sûr que tu auras un plus grand salaire car tu accomplis entièrement ta vocation du moment ! C'est ton "Kol Tsorki/Tous tes besoins... de l'instant ! Les paroles du Rav rentrèrent directement dans le cœur du malade et le Rav Zukerman rapporta que ce **malade retrouva rapidement toutes ses forces grâce à son sourire et aux paroles du Rav Wozner** et quelques jours plus tard retrouva le chemin de son domicile.

De là apprend le Rav Biderman, on pourra apprendre que même si on est cloîtré entre quatre murs, sans pouvoir travailler, ni étudier, ni se rendre à la synagogue et vaquer à nos occupations journalières... que l'horizon reste encore bien flou... Il faudra juste comprendre (et certains finiront par admettre) que c'est la Volonté du Tout Puissant. Donc certainement qu'avec le sourire qui nous restera sur notre visage /qu'on **offrira à son conjoint et à ses enfants, on accomplira le but de notre mission sur terre pour cette période!** Et on finira par ces paroles rapportée au nom du Hazon Ich (Emoun et Bitahon p155): "Tous doivent passer le périple de la vie dans ce monde-ci: il n'existe pas d'exceptions! Il y en a qui vivront les péripéties de la vie avec la joie et le sourire aux lèvres, d'autres toutes les difficultés (et il y en a...) seront vécues dans les pleurs et la tristesse. Or ce qui est décrété par Dieu, de toutes les façons on ne pourra pas y échapper! Donc il sera nettement préférable de faire le choix dans sa vie de recevoir les événements de la vie dans la joie et non dans les lamentations et **ainsi de vivre une vie agréable (pour soi et son entourage...); c'est une question de CHOIX!**

**Chabat Chalom, on souhaitera toujours beaucoup de courage au Clall Israel et on priera pour la santé et le bien être de notre communauté.**

A la semaine prochaine Si Dieu Veut  
David Gold

**Ces paroles seront étudiées pour l'Elévation de l'âme de Berthe-Bajla fille de Léa (Famille Kovarski/Paris) Nichmata Tsoura Bétsror HaHaim ainsi que de Albert/Aibi Ben Ytshak**  
**חניכת נזקן**

# Apprendre le meilleur du Judaïsme

Paracha Tazria  
Métsora 5780

| 47 |

## Parole du Rav



Celui qui est proche du vrai tsadik sait qu'il y a des heures où il est impossible de les approcher. Parce qu'ils ont besoin de cet isolement pour pouvoir prier et pour étudier la Torah.

Chez Baba Salé de 2:00 à 10:00 du matin, c'était fermé, il était en étude de Torah et en prière. Avant cela, il était constamment dérangé. Il voulut quitter le pays afin de pouvoir étudier et se sanctifier correctement. Le tsadik est organisé, il est interdit de le déranger son emploi du temps. Il demanda conseil au Rabbi, qui lui dit de faire de l'ordre et de ne pas quitter le pays. Le rabbi lui dit : Le peuple a besoin de toi, tu es obligé de leur répondre et si ce n'est pas toi il n'y a personne d'autre. Divise ta journée en trois. Le Rabbi aussi faisait comme ça, une journée divisée en trois. De 2:00 à 10:00 du matin c'était 8 heures d'étude de Torah et de prières. A partir de 10:00 réception du public jusqu'à... Le soir : il faisait ce qu'il devait faire le soir... car les tsadikim savent ce qu'ils font !

## Alakha & Comportement



Après avoir expliqué, que la première pensée d'un homme ayant la crainte du ciel doit être envers Hachem Itbarah, nous allons expliquer comment faire pour que la première action de la journée soit faite dans la sainteté. Grâce à l'action du netilat yadaim du matin (ablution des mains), nous déverserons sur nous une sainteté immense, pour toute la journée.

La source du netilat yadaim se trouve dans la Guémara (Bérakhot 60). Il est écrit, qu'un homme devra au réveil, faire cette ablution en récitant la bénédiction "Al netilat yadaim" avec le nom d'Hachem. Il est rapporté deux raisons : 1) L'impureté régnant sur la nuit, se retrouve sur les mains, même si on a pas dormi. Pour retirer cette impureté, il faut se laver les mains avec un récipient 3 fois en alternant les mains. 2) Les mains de l'homme ne sont pas contrôlables pendant le sommeil. Il est donc impossible qu'elles n'aient pas été en contact avec un endroit sale et doivent donc être purifiées.

(Hélev Arets chap 4- loi 12 page 460)



## La stature de chaque juif



Nous lirons cette semaine deux parochiots à la suite Tazria et Métsora. La deuxième paracha commence par l'ordre de purification que doit effectuer une personne qui serait atteinte par la lèpre. Nos sages nous enseignent que la lèpre apparaissait chez une personne qui avait fait de la médisance (Lachon ara) comme sous-entendu dans la décomposition du mot «Métsora» en hébreu «Motzi chem Ra» c'est à dire : faire un mauvais nom à quelqu'un (Réé 16.2).

Rachi nous explique d'après la Guémara (Arahine 16.2) dans notre paracha on parle du sujet se rapportant au fait de prendre deux oiseaux pour le rituel de purification de la lèpre : «Vu que les taches lépreuses résultent de la calomnie, qui est le bavardage malfaisant, ainsi la réparation était d'apporter en sacrifice deux oiseaux qui passent leur temps à piailler». Le Rambam dit : «La lèpre est accompagnée d'autres symptômes différents les uns des autres : le blanchiment de la peau, la chute des cheveux ou de la barbe, le changement sur ses vêtements ou dans sa maison s'appellent aussi la lèpre». Ce changement sur ses vêtements et dans sa maison qu'on désigne dans la Torah par «la lèpre» n'est pas quelque chose de naturel, cela arrive comme signe pour se préserver de la médisance. Pour une personne qui aurait médit sur son prochain, les murs de sa maison subissaient une transformation, mais si elle s'amendait la maison était purifiée sinon la

maison entière se recouvrait de lèpre. Si après cela elle persistait, tous les meubles et les ustensiles s'en imprégnaient. Si elle faisait Téchouva, on purifiait toute la maison et ce qui se trouvait à l'intérieur, sinon on brûlait toute la maison. Si après cela, elle continuait à mal se comporter, la lèpre atteignait ses vêtements jusqu'à ce qu'elle prenne conscience et si elle ne le faisait pas on devait brûler ses habits. Si ensuite elle ne faisait toujours pas Téchouva, la lèpre atteignait son corps entier et elle était mise au ban de la communauté sans que personne n'ait le droit de lui parler pour qu'elle se repente sur ses mauvaises paroles.

Nous sommes en droit de nous demander, quel lien profond existe entre le péché du «Lachon ara» et la punition des taches de lèpre sur l'individu ? Le saint Rabbi Nahoum de Tchernobyl que son mérite nous protège, nous éclaire sur le sujet dans son livre «Meor énayime» en écrivant : «Il est écrit qu'au commencement, Hachem créa le ciel et la terre (Béréchit 1.1). Nos sages soulignent que le monde a été créé pour la Torah et pour Israël. Israël est donc aux yeux d'Hachem une priorité. Hachem Itbarah reçoit du plaisir de chacun des Bnés Israël, même d'un grand mécréant. «Comme une tranche de grenade à travers ton voile» (Chir achirim 6.7), serait-ce le plus vide d'entre eux, il serait rempli de mitsvot comme une grenade (Bérahot 57.1). Donc quand il y a de la médisance sur un des enfants d'Israël

>> suite page 2 >>

## Photo de la semaine



## Citation Hassidique



**"Sois conscientieux dans ton étude de la Torah, car tu ne pourras l'acquérir que par des efforts incessants. Sache quoi répondre à un blasphémateur en approfondissant ton étude. Comprends devant qui tu peines, devant Hachem Itbarah, pour ne pas être influencé par les hérétiques. Tu peux avoir confiance envers le maître de ton travail, car il te paiera tout le salaire que tu mérites pour ton dur labeur."**

Rabbi Elazar Ben Arakh

## La stature de chaque juif - suite

pour autant que ce soit une vérité, on élimine complètement par cela, le «plaisir» d'Hachem et on lui procure un sentiment de «tristesse» comme il est écrit : «Et il s'affligea en lui-même» (Bérechit 6.6) par cela on aura créé une tache, donc une chose pour une autre, les taches viendront en réparation de la «tache» faite à Hachem Itbarah.

Tout juif est essentiel aux yeux d'Akadoch Barouh Ouh même s'il s'est détourné, le maître du monde trouvera toujours un petit quelque chose pour tirer du plaisir de cette personne. Par contre, en prononçant du Lachon ara sur son prochain on dévoile en public les côtés sombres de l'autre, provoquant l'interruption du délice d'Hachem vis-à-vis de ce juif, ce sera considéré dans le ciel comme une tache de chagrin spirituel, qui entraînera donc une tache matérielle sur le médisant.

Rabbi Nahman dit : Puisque la création entière a été faite pour la gloire d'Israël, il y a dans chaque Ben Israël une partie de cette gloire qui est inscrite dans leurs membres personnellement et individuellement. C'est pour cela que dans les moments où un juif se comporte comme un impie, cette gloire ne le quitte pas puisqu'elle fait partie de son patrimoine. Malgré tout Akadoch Barouh ouh se vante de cette gloire. Nous devons donc apprendre de cette doctrine, combien il est capital de regarder le peuple d'Israël avec un bon œil et ne surtout pas rappeler ses fautes, ce qui risque d'éveiller sur nous des accusations dans le ciel. Hachem connaît très bien la situation de son peuple, malgré cela Il nous aime et prend plaisir aux bonnes actions du peuple juif. Il est clair que rappeler les fautes du peuple est aussi grave que médire sur un individu. La médisance est à proscrire qu'elle soit sur l'individu ou sur la communauté d'Israël.

Il faut savoir avec honnêteté, que comme les très grands Tsadikim sont aimés devant Hachem et sont appelés ses «Fils», les très grands Réchaim sont aussi aimés devant Lui et sont nommés ses «Fils» puisqu'en fin de compte, eux aussi sont issus de la semence d'Israël, comme il est écrit : «Vous êtes les enfants de l'Éternel, votre Dieu» (Dévarim 14.1). Il est donc indispensable de désirer leur bien et de les bénir.

Selon l'opinion de Rabbi Méir dans la Guémara Kédochine même quand les enfants d'Israël furent ils sont désignés sous l'appellation «fils», comme écrit : «Certes, mon peuple est dénué de raison, ils ne me connaissent pas; ce sont des enfants insensés» (Jérémie 4.22) et même quand ils manquent d'émouna,

ils sont ses «fils», comme il est dit : «des enfants sans foi» (Dévarim 32.20). Même idolâtres, ils sont toujours considérés comme ses «fils» comme il est écrit : «Une semence de mauvais fils qui se souillent» (Isaïe 1.4) et Hachem ne les qualifiera pas seulement de «Fils», mais de fils bons et aimés, comme écrit dans le verset : «Et il arrivera, dans le lieu où il leur a été dit : Vous n'êtes pas mon peuple, mais, les Fils du Dieu vivant» (Ochée 2.1).

Notre saint maître le Baal Chem Tov avait l'habitude de dire qu'Hachem que son Nom soit loué, aime chaque juif, jusqu'au plus grand fauteur d'Israël comme des parents vis-à-vis de leur fils unique qui naît après 100 ans d'attentes et de prières. En vérité avec tout le respect et l'amour que ses parents pourront donner à leur fils unique, c'est l'équivalent d'une graine de l'amour profond

qu'Hachem Itbarah a vis-à-vis du Racha le plus grand d'Israël. Ils paraissent mécréants à l'égard des autres mais dans le cœur de chaque Ben Israël il y a une âme pure et précieuse ressemblant à un diamant. Un diamant si tu l'enfonces dans la boue, il reste un diamant. La seule chose à faire sera de le sortir de là et de le nettoyer avec de l'eau pure pour percevoir tout son éclat exactement comme il était au début.



**“La médisance est à proscrire qu'elle soit sur l'individu ou sur la communauté”**

Une fois, une femme est arrivée chez le saint Rabbi de Loubavitch que son mérite nous protège pour recevoir une bénédiction et un dollar, au bet amidrach lors de la distribution du dimanche. Après une longue attente de plusieurs heures, quand enfin arriva son tour d'être devant le Rabbi, elle s'arma de courage et lui demanda : «Rabbi de quelle manière votre honneur arrive malgré votre âge avancé (il avait 80 ans) à rester debout d'aussi nombreuses heures et de recevoir avec le sourire les milliers de personnes qui affluent chaque jour?

Moi qui suis jeune et en pleine force de l'âge après cette attente je n'arrive plus à tenir sur mes jambes». Quand le Rabbi a entendu sa question il se mit à sourire et lui a répondu : «Si je voyais chaque juif comme une simple personne c'est vrai je serais fatigué, mais ils sont à mes yeux des diamants précieux. Voici je suis pour ainsi dire un marchand de diamants qui quand il compte ses pierres précieuses, ne se fatigue jamais».

Donc chaque personne regardera son prochain comme s'il était un diamant, même s'il ne se comporte pas selon la alakha. Il faudra avoir de la miséricorde et prier pour qu'il fasse une téchouva complète.

Extrait tiré du livre : Imré Noam Sefer Vayikra - Paracha Mêtsora Maamar 2  
du Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal

"בָּיְ קָרְזִיב אַלְיךְ דָּבָר מֵאָד בְּפִיךְ זֶבֶל בְּבָקָד לְעִשְׂתָו"

# Connaitre la Hassidout



## Quand tu aimes ton prochain tu es aimé d'Hachem

Après avoir étudié pendant deux à trois ans, le Talmud entier avec tous les commentateurs, le Admour Azaken retorna voir le Maguid et attendit pour entrer. Il lui dit alors : «J'ai des pierres et je sais même comment les empiler mais je ne sais pas comment les coller». Il lui répondit : «Pour les coller, tu as besoin de recevoir la force du Rabbi, j'irai vers le Rabbi et je lui parlerai».

Il faisait bien-sûr référence au Baal Chem Tov. Le Baal Chem Tov, s'est révélé à lui et lui a dit : «Dis-lui en mon nom qu'il est venu dans ce monde pour révéler ce livre. Aucun Tanna, aucun Amora, ou autre sage ne pourraient s'approcher de cette direction, seulement et exclusivement lui. Ils tenteront de le briser et de le déraciner, ils ne réussiront pas, il continuera comme cela jusqu'à la venue du Machiah.

Il y a une tradition de la bouche des anciens, que seulement avec le livre Tanya nous irons accueillir le Machiah. Celui qui possède le livre du Tanya, sera accepté par le Machiah même s'il n'a pas étudié ce livre. Combien il est utile d'avoir le livre du Tanya en sa possession. C'est pour cela que le Rav a commencé son livre avec le mot «Tanya», pour nous suggérer qu'il vient casser la klipa qui retarde la rédemption finale. La rédemption ne viendra que par la diffusion des sources du Baal Chem Tov vers l'extérieur.

Le Baal Atanya est venu dans ce monde afin de diffuser la Torah du Baal Chem Tov, qui est basée sur deux principes. 1) Ne jamais avoir peur de personne, qui que ce soit; sauf d'Hachem Itbarah. 2) Aimer chaque juif, tel qu'il est, avec toute notre âme. Sans rechercher qui est cet individu et quelles sont ses actions, mais l'aimer comme un homme qui aurait enfanté un fils au temps de sa vieillesse. Tout celui qui a de l'amour pour le peuple d'Israël, toutes les portes sont ouvertes devant lui.

Le Baal Atanya dit à la fin de son livre, que les Tanaïm et les Amoraïm du second Temple, n'ont pas réussi à apporter la rédemption, parce qu'ils ont fait une différence entre les érudits en Torah et les ignorants. Ils se moquaient un peu d'eux, par exemple ils ne rendaient pas leurs objets perdus et cela n'a pas plu aux yeux d'Akadoch Barouh



Ouh. Comme il est également dit dans le Talmud Kétoubot (111b) : «Rabbi Élazar dit : «Les ignorants ne sont pas vivants, Rabbi Yohanah lui a répondu, leur Maître n'est pas content que tu aies dit cela à leur sujet. Il est interdit de parler de cette façon ! Hachem est en colère contre toi à cause de tes paroles! Il lui a répondu, pardonnez-moi mon maître mais j'ai appris cela du verset : car la rosée des lumières est ta rosée, et à la terre tu jetteras ceux qui se relâchent (Yéchaya 26.19).

Celui qui utilise la lumière de la Torah, la lumière de la Torah le fera revivre, par contre quiconque n'utilise pas la lumière de la Torah, la lumière de la Torah ne le ressuscitera pas. Comme Rabbi Élazar voyait que Rabbi Yohanah souffrait pour les ignorants et qu'il n'était pas satisfait de son explication, qui montrait que la moitié de la nation ne vivrait pas la résurrection des morts. Il lui a immédiatement dit qu'il avait une solution : ils doivent soutenir ceux qui étudient la Torah.

Rabbi Yohanah était un homme pur, il avait une façon de voir les choses impossible à décrire. Il a immédiatement senti que cette explication causait de la douleur à Hachem Itbarah. Hachem veut que nous aimions chaque Juif. Que t'importent ses actes ? Tu dois permettre à chaque Juif de vivre. Dans la Alakha, il est écrit : «Il ne faut pas regarder le visage d'une personne qui mange, ni sa nourriture, pour ne pas l'embarrasser. De même, si quelqu'un vous doit de l'argent et que vous savez qu'il n'a pas d'argent à vous rendre pour le moment, vous ne devez pas vous comporter envers lui comme un créditeur» (Chémot 22.24). Il nous est interdit de passer devant lui, car s'il nous voit, il sera embarrassé. La Torah est extrêmement attentive à l'honneur de chaque individu.

Beaucoup de gens souffrent, ils crient vers Hachem, mais Il ne leur répond pas. C'est à cause de leur attitude laxiste dans leur conduite envers les autres. L'homme doit savoir que c'est la clé principale du monde entier. Quand une personne sait comment traiter quelqu'un d'autre, elle est comparée à Akadoch Barouh Ouh. C'est pourquoi nous concluons la première bénédiction de la amida avec Avraham Avinou, comme l'écrit le Talmud (Péssahim 117b) : Rabbi Chimon Ben Lakich dit : «Et je ferai de vous une grande nation» (Béréchit 12.2). Cela s'accomplit quand ils disent «Dieu d'Avraham», «Et je vous bénirai», cela s'accomplit quand ils disent «Dieu d'Itshak», «Et je grandirai ton nom», cela s'accomplit quand ils disent «Dieu de Yaacov». On aurait pu penser à conclure avec tous les noms des patriarches; c'est pourquoi le verset dit : «Et vous serez une bénédiction», mais c'est avec Avraham seulement, qu'ils conclueront la bénédiction, sans mentionner les autres.

// suite la semaine prochaine //

Extrait tiré du livre : Bétsour Yaroum enseignement sur le Tanya-Avant propos du Rav Yoram Mickael Abargel Zatsal



## Horaires de Chabbat

	Entrée	sortie
France	Paris	20:38
France	Lyon	20:21
France	Marseille	20:14
France	Nice	20:07
USA	Miami	19:30
Canada	Montréal	19:34
Israël	Jérusalem	18:34
Israël	Ashdod	18:56
Israël	Netanya	18:55
Israël	Tel Aviv-Jaffa	18:56

## Hiloulotes:

- 26 Nissan: Yéochoua Bin Noun  
 27 Nissan: Rabbi Yéouda Douek Cohen  
 28 Nissan: Rabbi Yéhia Tsalah Marits  
 29 Nissan: Rabbi Moché de Cobri  
 30 Nissan: Rabbi Haïm Vitale  
 01 Iyar: Rabbi Tsvi Hirsh Ashkénazi  
 02 Iyar: Rabbi Moché Zaken Mazouz

## NOUVEAU:



## Une lettre pour seulement 36 Shékels

Participez en vous connectant au site ou par téléphone

**054-943-9394**

Chaque participant recevra un magnifique certificat

Associez-vous à nous, c'est un grand mérite !

MILLE-FEUILLE DU CHABBATH

## Histoire de Tsadikimes

Le 1er décembre 1848 naîtra en Slovaquie Rav Yossef Haïm Zonnenfeld fondateur et grand rabbin de la éda Aharéit de Jérusalem. On raconte que dans sa jeunesse, à l'époque où il étudiait à la yéchiva, une femme très riche aidait la yéchiva depuis de nombreuses années. Cette dame possédait une entreprise florissante, avait l'habitude de faire des dons extrêmement généreux et demandait en échange que les étudiants de la yéchiva récitent les kaddichs pour l'élévation de l'âme des juifs qui n'avaient personne pour faire le kaddich pour eux.



Après la mort de son mari, l'entreprise familiale déclina de jour en jour, si bien que très vite ce fut la faillite totale. Cette dame au grand cœur avait deux filles en âge d'être mariées. Malheureusement vu que sa situation financière était catastrophique, il était difficile de leur trouver un bon parti. Sa situation la faisait extrêmement souffrir, mais pour elle, le plus dur était de ne plus avoir les moyens de soutenir le kaddich à la yéchiva. S'armant de courage, un matin elle alla voir les responsables de la yéchiva, pour leur expliquer que vu sa précarité financière, elle devait cesser les dons pour le kaddich. Bouleversée, elle demanda néanmoins de continuer à prier pour les défunt et qu'avec l'aide d'Hachem, très bientôt elle pourrait recommencer à soutenir la yéchiva. En voyant son immense désarroi, les dirigeants de la yéchiva promirent de continuer à faire le kaddich comme ils avaient l'habitude.

En prenant congé des rabbanim, elle était tellement heureuse que les kaddichs ne s'arrêtent pas que son amertume lui parut plus légère. Elle pensa en son cœur, qu'Hachem dans sa grande miséricorde n'oublierait pas ses filles. En sortant de la yéchiva elle aperçut un vieux juif très élégant, avec un visage lumineux comme le soleil avec une grande barbe blanche qui lui souriait. Il s'approcha d'elle et commença à lui demander comment elle allait et comment allaient ses filles. Prise au dépourvu et pleine d'angoisse, elle explosa en sanglots et raconta toute son histoire à l'inconnu. De quelle somme avez-vous besoin pour marier vos filles ? lui demanda le vieil homme. Elle lui donna le montant sans trop savoir pourquoi. A cet instant il sortit un chèque de sa poche et remplit le montant que la dame venait de lui indiquer. Au moment de signer le chèque,

il demanda d'apporter deux témoins afin de valider la transaction.

Les yeux remplis de larmes de joie, elle se précipita dans la yéchiva afin de trouver deux témoins. Après cela il lui remit un chèque en lui demandant de l'encaisser le lendemain matin sans faute. Toute cette histoire était vraiment impensable, mais le lendemain matin elle s'empressa d'aller encaisser le chèque afin de pouvoir redonner de la dignité à ses filles. Lorsque le guichetier prit le chèque, il appela immédiatement le directeur de la banque,

qui s'évanouit en voyant le chèque. Pris de panique, on installa la dame dans une salle isolée jusqu'à ce que le directeur retrouve ses esprits. Après une longue attente, le directeur entra dans la pièce en demandant à la dame d'où ce chèque venait.

Tout naturellement elle expliqua son histoire de la veille. Le banquier demanda à la dame si elle pourrait reconnaître son fameux donateur. Après avoir répondu par l'affirmative, le directeur sortit une photo de son père décédé 10 ans auparavant que la dame identifia immédiatement comme son bienfaiteur. En entendant cela, le directeur demanda à son employé d'encaisser le chèque. Il expliqua alors à la dame : « Cet homme est mon père de mémoire bénie, hier il m'est apparu en rêve et m'a révélé que depuis que j'avais quitté le chemin de la Torah, son âme ne connaissait pas de repos. Mais qu'un jour une femme au grand cœur, était venue à la yéchiva pour qu'on fasse le kaddich pour les âmes dans sa situation. A partir de ce moment, il put connaître un semblant de quiétude. En me réveillant, j'ai raconté cela à mon épouse non juive et elle s'est moquée de moi. Je pensais que ce n'était qu'un mauvais rêve jusqu'à ce que je voie de mes propres yeux le chèque signé de la main de mon défunt père ».

La fin de l'histoire est racontée par Rav Yossef Haïm Zonnenfeld : « Le directeur de la banque revint aux racines de la Torah, sa femme se convertit selon la loi juive et ils fondirent un foyer juif. Les deux témoins de cette fameuse rencontre n'étaient autres que mon compagnon d'étude Rav Yéouda Grenvald et moi ». Rav Yossef Haïm Zonnenfeld rendra son âme pure à Hachem le 27 mars 1932 et sera enterré au Mont des Oliviers à Jérusalem.

Pour recevoir le feuillet ou dédicacer un numéro contactez-nous:

**Isr: 054-943-9394 • Fr: 01-77-47-29-83**

Distribué Gratuitement. Merci de le déposer à la guéniza



**Bet Amidrach Haméir Laarets**  
**Tel: 08-374-0200 • Fax: 077-223-1130**  
[www.hameir-laarets.org.il/fr](http://www.hameir-laarets.org.il/fr) | [office@hameir-laarets.org.il](mailto:office@hameir-laarets.org.il)  
**En vertu de l'article 46 possibilité de remboursements d'impôt sur les dons**

hameir laarets

054-943-9394

Un moment de lumière